



BUREAUX DE POSTE DE BÉJAÏA :
Plus de 150 000
retraits en dix
jours

P.16



NOUVELLE DYNAMIQUE DE LUTTE CONTRE LE
TERRORISME AU SAHEL ET REJET DE TOUTE
FORME D'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

**Les mises au point du chef
d'état-major de l'ANP**

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 3 AVRIL 2023 // N°528 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE
UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Coup de starter pour la numérisation des Finances

Lire en page 3



Lire en pages 8 et 9

L'AAPI LIVRE DES CHIFFRES ASSEZ
ENCOURAGEANTS ET ANNONCE :

**Des « contacts avancés »
avec des investisseurs
étrangers sont en cours**

P.16

SCÈNE DANS LE FEUILLETON « EL-DAMA »
MONTRANT LE NOM D'UN MOUVEMENT
SÉPARATISTE TERRORISTE

**L'EPTV donne
des explications**

P.4



DANS UN CONTEXTE DE CRISE
ÉCONOMIQUE

**L'Allemagne ouvre ses
portes face à la pénurie
de main-d'œuvre**

P.5



DU 1^{ER} AU 15 AVRIL ET PENDANT LES SOIRÉES DE
RAMADHAN

C'est la Foire du livre !

P.16

FALSIFICATEUR DE L'HISTOIRE DE
L'ALGÉRIE, TROIS-QUARTS
D'HISTORIEN, DÉMAGOGUE ET
LAUDATEUR DU COLONIALISME

**Bernard Lugan,
une imposture
marocaine**

P.3





BMS : DES PLUIES ORAGEUSES SUR PLUSIEURS WILAYAS DE L'EST À PARTIR DE DIMANCHE APRÈS-MIDI

RETOUR DU FRISQUET

On l'a bien ressenti hier, à Alger, avec des vents froids. C'est le retour du frisquet après un soleil printanier pendant plusieurs jours.

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle avec rafales de vent sous orages, affecteront plusieurs wilayas de l'est du pays à partir de dimanche après-midi, annonce un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placé en vigilance «orange», ce BMS concerne les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Taref, Guel-



ma et Souk Ahras où les quantités de pluie sont estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser

localement 60 mm durant la validité du BMS, en cours du dimanche à 12h00 au lundi à 12h00.

BURKINA

LES CORRESPONDANTES DES JOURNAUX FRANÇAIS "LE MONDE" ET "LIBÉRATION" EXPULSÉES

Les médias français semblent de plus en plus indésirables au Burkina Faso! C'est le cas des quotidiens Le Monde et Libération qui ont vu leurs correspondantes respectives expulsées de ce pays samedi 1^{er} avril au soir, ont annoncé dimanche leurs rédactions, qui dénoncent une mesure "inacceptable" et "arbitraire".

Les deux journalistes sont arrivées "dimanche matin à Paris", a précisé Libération.

"Notre correspondante au Burkina Faso, Sophie Douce, vient d'être expulsée du pays (...) en même temps que sa consœur de Libération, Agnès Faivre", indique Le Monde sur son site. "La sanction est tombée et, avec elle, la confirmation que la liberté de la presse au Burkina Faso est lourdement menacée", écrit pour sa part Libération.

Le Monde "condamne avec la plus grande fermeté cette décision arbitraire qui a obligé les deux journa-

listes à quitter Ouagadougou en moins de vingt-quatre heures". "Sophie Douce, comme sa consœur, exerce pour Le Monde Afrique un journalisme indépendant, à l'écart de toute pression", ajoute le quotidien.

Le directeur du journal, Jérôme Fenoglio, "demande aux autorités locales de revenir au plus vite sur ces décisions et de rétablir sans délai les conditions d'une information indépendante dans le pays", selon France 24.

Selon Libération, "Agnès Faivre et Sophie Douce sont des journalistes d'une parfaite intégrité, qui travaillaient au Burkina Faso en toute légalité, avec des visas et des accréditations valables délivrées par le gouvernement burkinabè".

Les deux journalistes avaient été convoquées vendredi à Ouagadougou à la sûreté nationale et il leur a ensuite été donné l'ordre de quitter le Burkina Faso dans les 24 heures.

LE NAVIRE OCEAN VIKING SAUVE 92 MIGRANTS EN MÉDITERRANÉE

L'Ocean Viking, navire-ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru samedi après-midi 92 migrants en détresse à bord d'une embarcation pneumatique «surchargée et dégonflée» au large de la Libye, a annoncé l'ONG humanitaire basée à

Marseille (sud de la France). Parmi les personnes évacuées se trouvent «neuf femmes et environ 40 mineurs non accompagnés», a ajouté l'ONG sur Twitter, en publiant des photos du sauvetage. Les rescapés, pour la plupart «épuisés, certains souffrant de brûlures dues à l'essence et de blessures», ont été pris en charge par SOS Méditerranée et une équipe de la Croix-Rouge. Certains, trop faibles, ont dû être transportés sur une civière et réchauffés par des couvertures.

L'EURO GAGNE QUELQUES DINARS AU MARCHÉ NOIR

Onze jours après le début du Ramadan, l'euro remonte au Square, et promet de se réinstaller sur le pic historique atteint récemment.

En effet, porté par un contexte favorable, l'euro au Square s'est échangé jusqu'au taux historique de 226 dinars l'euro. Pourtant, à la veille du Ramadan, il a entamé une descente brutale chutant jusqu'à 220 dinars pour 1 euro. De ce fait, l'euro remonte la pente au marché informel d'Alger et affiche sa bonne santé, après avoir été écrasé totalement par une conjoncture défavorable. Il gagne des petits dinars et promet mieux. Et si l'euro remonte aujourd'hui la



pente, c'est expliqué par de nouveaux paramètres qu'il faut prendre en ligne de compte, dont l'approche de l'Aïd et les grandes vacances, sans omettre l'achat des voitures neuves, dès que les prix seront plus accessibles, ce qui créera une pression sur l'achat de l'euro. Le cours de l'euro

à la Banque centrale d'Algérie a atteint 158.64 dinars à l'achat et 158.72 dinars à la vente sur le marché parallèle des devises (square) en Algérie. Ainsi, un euro s'échange face au dinar algérien à 21.400 DA pour 100 euros sur le square à l'achat et 21.200 DA à la vente.

DU 1^{ER} AU 15 AVRIL ET PENDANT LES SOIRÉES DU RAMADHAN

C'EST LA FOIRE DU LIVRE !

La foire du livre du Ramadhan a ouvert ses portes samedi à Alger avec la participation de 23 maisons d'édition nationales. Cette foire qui se poursuivra jusqu'au 15 avril est organisée par le ministère de la Culture et des Arts à Riyad El-Feth, où plus de 4000 titres seront exposés, indique le ministère. A cette occasion, 30 pavillons ont été aménagés pour accueillir les participants en plus de pavillons réservés aux établissements culturels relevant du ministère de la Culture et des Arts, dont l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), la Bibliothèque nationale (BN) et le

Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) en sus de bibliothèques mobiles relevant de certaines directions de la Culture en vue de présenter leurs éditions et activités. Des ouvrages sur l'histoire, le patrimoine, la littérature et les sciences humaines ainsi que des livres pour enfants sont exposés, a-t-on constaté. Au niveau du pavillon du ministère de la Culture et des Arts, neuf (09) titres de livres en braille édités récemment par le ministère par le biais de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) sont exposés. Au même

pavillon, on retrouve les œuvres complètes de l'historien Mahfoud Kaddache et d'autres ouvrages sur le patrimoine algérien, le bâtiment, les personnalités historiques et d'autres thèmes. Plusieurs titres du CNRPAH et de l'ANEP sont également présents à cette foire.

Par ailleurs, le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) participe à cet événement avec un programme de projection de 13 films.

Les horaires d'ouverture de cette foire sont prévus de 11h00 à 15h00 la journée et de 21h 00 à 1h 00 le soir.

ÉTATS-UNIS

AU MOINS 22 MORTS DANS DES TORNADES ET DE VIOLENTES TEMPÊTES

Le Tennessee déplore sept décès dus aux fortes intempéries, tous survenus dans le comté de McNairy, à l'est de Memphis, a indiqué à l'AFP Maggie Hannan, porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes de l'État. Ils s'ajoutent aux quinze autres victimes dans les États de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama, dans le Sud, ainsi que dans ceux de l'Indiana et de l'Illinois, dans le Centre-Est. Au moins 21 personnes sont mortes dans le sud et le centre-est des États-Unis lors du passage de tornades et de violentes tempêtes qui ont mis maisons et commerces en pièces, selon un nouveau décompte des

autorités samedi. Le Tennessee déplore notamment sept décès dus aux fortes intempéries, tous survenus dans le comté de McNairy, à l'est de Memphis, a indiqué à l'AFP Maggie Hannan, porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes de l'État. Ils s'ajoutent aux quinze autres victimes dans les États de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama, dans le Sud, ainsi que dans ceux de l'Indiana et de l'Illinois, dans le centre-est du pays. Little

Rock, la capitale de l'Arkansas, a été durement frappée. Les habitants se sont réveillés avec des voitures retournées, d'immenses arbres déracinés, des poteaux téléphoniques brisés ou encore des maisons éventrées. Au moins cinq personnes sont mortes dans cet État, selon sa gouverneure, Sarah Huckabee Sanders.

«Nous savons que beaucoup de personnes ont dû être déplacées et sont à la recherche d'un refuge», a détaillé le maire de Little Rock, Frank Scott Jr.

La ville de Wynne, dans le nord-est de l'État, a elle été «en gros coupée en deux par les dégâts d'est en ouest», a expliqué la maire Jennifer Hobbs auprès de CNN.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

FALSIFICATEUR DE L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE, DEMI-HISTORIEN, DÉMAGOGUE ET LAUDATEUR DU COLONIALISME

Bernard Lugan, une imposture marocaine

Principal «appui» de Rabat dans ses attaques «historiques» contre l'Algérie, Bernard Lugan fait désordre. Cet historien africaniste français, né le 10 mai 1946 à Meknès, au Maroc, s'est autoproclamé spécialiste de l'histoire d'Algérie et du Maghreb.

Faussement détaché de son sujet, sous ses faux airs d'intellectuel désintéressé, c'est un homme toxique.

Son objet de fixation : apporter la contradiction à l'Algérie et encenser le Maroc, quitte à faire entorse à l'Histoire, la rectitude et l'éthique.

A chaque fois que la presse marocaine revient à la charge dans les visées expansionnistes du royaume sur le territoire algérien, c'est sur lui et ses assertions fantaisistes qu'elle s'appuie. Pourtant, le parcours, les positions et les idéologies de cet «historien» français auquel la communauté universitaire de son pays dénie ouvertement cette qualité, ne trompent pas : c'est un défenseur acharné de toutes les thèses suprémacistes, racistes et colonialistes.

Connu pour ses positions proches de l'extrême droite, il surmultiplie les apparitions vidéos sur YouTube, avec un point de fixation sur l'Algérie. En langage professoral, il fait semblant d'être un «Monsieur-je-sais-tout» en histoire de l'Afrique du Nord; mais ses positions ne trompent personne : il tire à vue sur tout ce qui est Algérie, et dans le même temps, encense la colonisation de l'Afrique, «mission» civilisatrice des Européens, la France surtout. C'est lui par exemple qui dit qu'une partie du Sud algérien était dans le giron du royaume chérifien.

C'est encore lui qui affirme que la France a laissé l'Algérie meilleure que ce qu'elle est aujourd'hui, avec des voies ferrées, des hôpitaux, des écoles, des enfants scolarisés, des entreprises, un savoir-faire, une agriculture avancée et une industrie puissante. Et c'est toujours lui qui affirme que le terme «Algériens» a été le fait de la France, qui l'a «inventé» en 1842, car auparavant n'était connue que la Régence d'Alger, avec ses dépendances ottomanes, Titteri, Constantine et Oran; et qu'au-delà, c'était le no man's land.

Evidemment, tout cela est faux. A l'heure du mémoriel algéro-français, cet historien contesté par ses pairs se distingue par ses partis pris et une méthodologie de l'histoire qui n'est ni rationnelle ni sélective, ce qui lui vaut d'être moqué par les grands experts de notre temps.

Un polémiste au service de la colonisation

Prenons un exemple qui lui est propre, puisque c'est lui qui a toujours soutenu, sans se corriger, que le terme



«Algériens» a été créé par la France en 1842. L'usage connu de l'ethnonyme Algériens remonte à 1721, dans le Dictionnaire de Trévoux. Il a été créé à partir d'Alger ou Algérie, en arabe El Djazaïr, qui désigne encore de nos jours à la fois la ville et le pays d'Afrique du Nord, le suffixe ethnique «-ien» se substitue à la finale du nom de pays.

«Algérien» est attesté par écrit en français dès 1613 et ses emplois sont constants depuis cette date, constate Guy Turbet-Delof qui ajoute : «Ainsi le témoignage de la lexicologie est indubitable. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, Algérien n'était pas synonyme d'Algérois (qui n'existait pas) et se rapportait à l'entité politique qu'était la future Algérie». Un document français datant de 1751 note «que le Roy de France ne se plaint nullement de la nation algérienne mais seulement du Dey comme infracteur des traités».

Concernant la scolarisation des enfants : en 1830, 100 % des enfants algériens étaient scolarisés dans les «katatib», sorte d'écoles coraniques où étaient dispensés, outre le Coran, récitation et exégèse, la grammaire, la conjugaison, le hadith, le fiqh, et plus loin dans le cursus, la rhétorique, la littérature, le calcul, la logique aristotélicienne, etc. Lisez «le Parjure» de Michel Habart, ou «le Miroir» de Sidi Hamdane Khodja (le docu-

ment date de 1832) pour vous en rendre compte.

Malheureusement, en 1962, plus de 80 % des enfants algériens étaient analphabètes. Très isolé dans la communauté scientifique, Bernard Lugan est notamment controversé pour ses positions concernant le génocide des Tutsis en 1994, qu'il affirme ne pas avoir été programmé, à l'inverse du consensus sur le sujet. En mars 2001, Bernard Lugan est promu «maître de conférences hors classe» sur le contingent de l'Université. Selon le rapport Rouso : «La décision provoque la colère des associations et même [...] une pétition signée par plus de cinquante africanistes français dont certains sont assez connus.»

Ces universitaires dénoncent une «vision raciale» de l'histoire (ses livres sur le Rwanda, le Maroc et l'Afrique du Sud sont visés).

Lors de l'élection présidentielle française de 2022, il conseille le candidat d'extrême droite Éric Zemmour sur l'Afrique. Dans Minute, il regrette la Révolution française et loue Charles Maurras. Opposé à toute forme de repentance historique, mais également critique à l'égard de l'impérialisme, Bernard Lugan considère que la colonisation n'a été qu'une parenthèse dans l'histoire du continent africain bien qu'elle ait bouleversé la vie de ses habitants. Le Maroc, à court d'ap-

puis, s'est adossé au mauvais pilier. Toutes ses assertions sentent la démagogie et l'idéologie suprémaciste. Promarocain, il l'est, pour y être né. Pour la crédibilité, il faudra repasser un autre jour.

F. O.

NOUVELLE DYNAMIQUE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL ET REJET DE TOUTE FORME D'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

LES MISES AU POINT DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces terrestres, réitérant, à l'occasion, la volonté de l'Algérie de conférer une nouvelle dynamique aux efforts de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel et au Sahara, ainsi que son rejet pour toute forme d'ingérence étrangère dans la région, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le général d'Armée, qui était accompagné du général-major Mohammed Ammar Athamna, Commandant des Forces terrestres, a, pour l'occasion, prononcé une allocution d'orientation, où il a rappelé l'engagement indéfectible de l'Algérie pour soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", relève le communiqué. Le Chef d'Etat-major de l'ANP a soutenu, à ce titre, que "les faits, passés et présents, ont démontré qu'une lutte rigoureuse et efficace contre ce fléau pernicieux nécessite en permanence la mutualisation et la coordination des efforts aux niveaux national, régional et international, à travers, notamment, la mise en œuvre rigoureuse des résolutions et des outils juridiques des Nations unies, de l'Union africaine et des mécanismes bilatéraux et multilatéraux s'y rapportant". Le Général d'Armée a réitéré à l'occasion "la volonté de l'Algérie de conférer une nouvelle dynamique aux efforts de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel et le Sahara, en soulignant le rejet par notre pays de toute forme d'ingérence étrangère dans la région, car cette approche s'est avérée être un échec total".

I.M.Amine

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

COUP DE STARTER POUR LA NUMÉRISATION DES FINANCES



Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un projet de loi qui comporte des dispositions particulières pour l'obtention de la pension alimentaire et plusieurs exposés relatifs au secteur des finances. Les finances ont été le dossier lourd de cette réunion, et l'accent a été mis sur la numérisation des services des biens de l'Etat, des Impôts et des Douanes, ainsi que l'état d'avancement du dossier lié à l'ouverture du capital des banques publiques.

I.Med

TROISIÈME
LÉGISLATURE
DU BUREAU
DU PARLEMENT ARABE

Le Conseil de la nation y prendra part

Le Conseil de la nation prendra part à la 6^e réunion de la tenue de la 3^e session de la 3^e législature du bureau du Parlement arabe, qui débute aujourd'hui au Caire (Egypte), a indiqué, samedi dernier, un communiqué de la Chambre haute du Parlement. «Le sénateur Abdelkrim Korichi, président de la commission des affaires étrangères et politiques et de la sécurité nationale au Parlement arabe, prendra part à la 6^e réunion de la tenue de la 3^e session de la 3^e législature du bureau du Parlement arabe, les 2 et 3 avril au Caire (République arabe d'Egypte)», lit-on dans le communiqué. Plusieurs points sont à l'ordre du jour de cette réunion, dont «la présentation d'un exposé sur l'activité du Parlement arabe dans le cadre de la diplomatie parlementaire, après l'adoption du procès-verbal (PV) de la 5^e réunion de son bureau», ainsi que «les développements relatifs à la tenue du Forum des femmes parlementaires arabes et musulmanes, devant se tenir en collaboration avec le Parlement d'Ouzbékistan». Lors de cette réunion, ajoute le communiqué, «les contributions des Etats au budget du Parlement arabe pour l'exercice 2023, seront examinées».

R. N.

CNDH : les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des autistes salués

Le Conseil a mis l'accent sur l'association de tous les secteurs concernés par la prise en charge des autistes et la mise en place d'un mécanisme de coordination efficace et permanent entre les différents acteurs dans ce domaine en vue d'une large sensibilisation et un dépistage conforme aux normes d'une plateforme nationale réunissant les différentes étapes de diagnostic, outre le suivi de l'autiste, permettant ainsi le dépistage précoce et de faire le nécessaire en l'insérant dans la société...

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a salué les efforts fournis par l'Etat pour la prise en charge et l'insertion des autistes dans leur environnement social, et ce, dans le cadre d'une politique visant à prendre en charge les catégories sociales nécessitant une prise en charge particulière. Dans un communiqué à la veille de la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme qui coïncide avec le 2 avril de chaque année, le CNDH a salué «les efforts déployés pour assurer une insertion souple des autistes dans leur environnement social, et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat tendant à prendre en charge les catégories sociales nécessitant une prise en charge particulière». Le CNDH a appelé, dans ce cadre, à consentir «davantage d'efforts ciblés, notamment la prévention précoce de l'autisme et la prise en charge de ses problèmes à travers un travail méthodique». Le Conseil a mis l'accent sur l'association de tous les secteurs concernés par la prise en charge des autistes et la mise en place d'un mécanisme de coordination efficace et permanent entre les différents acteurs dans ce domaine en vue d'une large sensibilisation et un dépistage conforme aux normes d'une plateforme nationale



réunissant les différentes étapes de diagnostic, outre le suivi de l'autiste, permettant ainsi le dépistage précoce et de faire le nécessaire en l'insérant dans la société. Le CNDH a souligné l'importance «de mettre en place un fichier national dédié à cette catégorie permettant une affectation géographique scientifique et précise des spécialistes en pédopsychiatrie en fonction de données scientifiques et précises», relevant la nécessité de «prendre en charge l'autiste depuis le premier diagnostic

pendant l'enfance et de garder son dossier médical tout au long de sa vie pour le suivre et établir le progrès réalisé dans sa thérapie ainsi que les difficultés entravant son neuro-développement».

Le Conseil a également plaidé pour «la mise en place d'un programme national de formation, adapté aux nouveaux développements scientifiques au profit de tous les acteurs en matière d'autisme, et ce, en coordination avec les secteurs concernés et les différentes parties». Ce pro-

gramme, qui inclura tous les domaines relatifs au trouble du spectre de l'autisme (TSA) partant des services médicaux, de la psychologie, de l'orthophonie et des différentes spécialités y afférentes, sera concrétisé sur le terrain à travers la mobilisation du potentiel disponible pour accompagner les parents des enfants atteints, notamment pour agir avec des méthodes idoines de prise en charge à même d'assurer une prévention précoce et des programmes thérapeutiques. Le Conseil a aussi réitéré son appel à «asseoir un cadre juridique inclusif pour cadrer avec la loi 02-09 du 8 mai 2022 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées et avec la Convention internationale des droits des personnes handicapées, en sus de mettre ses dispositions au diapason des derniers développements et découvertes médico-scientifiques». Célébrant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le CNDH rappelle que «ce handicap n'est pas considéré comme étant une maladie par les spécialistes en la matière. Il s'agit plutôt, de par ses manifestations, d'un trouble de neurodéveloppement qui engendre des comportements anormaux chez l'humain».

Y. B.

SCÈNE DANS LE FEUILLETON "EL-DAMA" MONTRANT LE NOM D'UN MOUVEMENT SÉPARATISTE TERRORISTE

L'EPTV donne des explications

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a dévoilé dans un communiqué, les explications fournies par la télévision publique au sujet d'une scène dans le premier épisode du feuilleton "El-Dama", montrant un mur d'un marché à

Bab el Oued, sur lequel était écrit le nom d'un mouvement séparatiste classé terroriste. "Suite au communiqué adressé par l'ARAV à la télévision publique le 30 mars 2023 lui demandant des explications au sujet de cette scène du premier

épisode du feuilleton 'El-Dama', la télévision publique a expliqué dans sa réponse que l'apparition de ces écritures lors de la diffusion du feuilleton relevait d'un manque de concentration aussi bien durant le tournage que lors du montage

et du visionnage des épisodes", précise la même source.

La télévision publique a assuré dans ses explications que "des mesures rigoureuses ont été prises contre les responsables", arguant "qu'il existe une certaine ambiguïté dans la lecture de ces initiales qui, selon les habitants du quartier, ne sont pas les symboles du mouvement séparatiste".

L'ARAV a souligné, dans ce sens, "la nécessité de respecter toutes les étapes de production d'une série télévisée, affirmant l'importance pour la commission de contrôle en aval de pallier toute ambiguïté ou équivoque pouvant donner lieu à des interprétations ou lectures sémio-logiques à connotations graves". "L'ARAV a interpellé la télévision publique et lui rappelle sa responsabilité juridique vis-à-vis des œuvres présentées au téléspectateur et quant à l'importance d'éviter les fautes professionnelles injustifiées", note le communiqué. L'Autorité a affirmé "l'accomplissement de ses missions de manière autonome, rappelant avoir déjà appelé, à plusieurs occasions, toutes les chaînes publiques et privées à respecter la déontologie professionnelle et à se conformer à la réglementation générale, en sus d'encourager l'ouverture de débats avec des spécialistes et des professionnels pour promouvoir le produit audiovisuel", conclut le document.

R. N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La numérisation pour améliorer la qualité des programmes

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, met en avant l'importance de la numérisation qui constitue un des axes importants de la modernisation du secteur et de l'amélioration de la qualité de ses programmes et activités. A la question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière consacrée aux questions orales, M. Merabi a précisé que la numérisation du secteur "est l'un des axes importants de son programme et de ses activités pour l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle", notamment à travers "la modernisation des mécanismes de gestion technique et pédagogique". Dans ce cadre, le ministre a affirmé que le secteur a procédé à la mise en œuvre de cette démarche en lançant la plateforme numérique "Mihnati" dédiée aux demandeurs de formation. Cette plateforme qui propose des offres de formation du secteur, est un outil de préinscription pour l'accès à la formation professionnelle. Une autre plateforme numérique "Massar Mihnati" dédiée aux personnes chargées de la gestion pédagogique des établissements de formation a également été mise en place outre celle dédiée à l'enseignement à distance au profit des demandeurs de formation à distance. Le ministre a annoncé le lancement, prochainement, d'une nouvelle plateforme dédiée aux aspects de gestion administrative et pédagogique des établissements de formation, laquelle servira de



trait d'union entre ces établissements et les services de l'administration centrale. Cette plateforme vise, selon M. Merabi, à "unifier le travail administratif et pédagogique, à accélérer la cadence de ces réalisations", et à "assurer le suivi continu et instantané de toutes les activités inscrites au titre de cette plateforme aux niveaux local et central".

APS

L'Allemagne ouvre ses portes face à la pénurie de main-d'œuvre

Deux millions de postes sont actuellement vacants en Allemagne alors que la génération des baby-boomers part massivement en retraite. A cause du vieillissement de la population, le marché du travail devrait perdre sept millions de personnes d'ici 2035 si le gouvernement ne fait rien...

Arrivé de la Réunion, Steven Maillot, 23 ans, a rejoint l'usine d'ArcelorMittal à Eisenhüttenstadt en Allemagne pour un apprentissage chez ce géant de la sidérurgie. Ce secteur est l'un des plus touchés par les pénuries de travailleurs qualifiés qui frappent la première économie européenne et deviennent une hypothèque majeure pour son avenir. Face à ce défi, le gouvernement d'Olaf Scholz a présenté mercredi dernier un projet de loi visant à assouplir les règles d'obtention de visa et permis de travail pour les ressortissants de pays hors-UE. Il ne sera par exemple bientôt plus nécessaire de présenter un contrat de travail pour s'installer dans le pays, ceci devant être remplacé par un système de points mesurant le « potentiel » d'intégration des candidats, sur le modèle de ce que pratique déjà le Canada. L'objectif est d'attirer davantage de salariés. Berlin va ainsi à rebours de la tendance générale en Europe d'une fermeture des frontières à l'immigration. « Nous veillerons à faire entrer dans le pays les travailleurs qualifiés dont notre économie a un besoin urgent depuis des années », a déclaré la ministre de l'Intérieur Nancy Faeser en présentant le projet de loi qui doit encore être adopté par les parlementaires. Le nouveau système « supprimera les obstacles bureaucratiques » et « permettra aux travailleurs qualifiés de venir rapidement en Allemagne et de



pouvoir commencer » à travailler, a-t-elle assuré.

DÉPART EN RETRAITE

Pour Steven c'est un meilleur salaire et de meilleures perspectives de carrière qui l'ont décidé à quitter son île pour cette ville proche de la frontière avec la Pologne, aux confins orientaux de l'Allemagne. Un soulagement pour ArcelorMittal, dont le responsable pour l'Allemagne, Reiner Blaschek, reconnaît qu'il est « de plus en plus difficile » d'attirer de jeunes stagiaires comme lui. La pénurie de travailleurs qualifiés est devenue un véritable casse-tête. Deux millions de postes sont actuellement vacants en

Allemagne alors que la génération des baby-boomers part massivement en retraite. A cause du vieillissement de la population, le marché du travail devrait perdre sept millions de personnes d'ici 2035 si le gouvernement ne fait rien, selon une étude de l'Institut de recherche sur le marché du travail (IAB). Tous secteurs confondus, 44% des entreprises allemandes interrogées par l'institut Ifo disent avoir été touchées par des pénuries de main-d'œuvre en janvier. Face à cette situation critique, le chancelier allemand Olaf Scholz a encouragé les salariés à ne pas prendre de retraite anticipée.

DÉFICIT À COMBLER

Toutefois, le recours à la seule population allemande « ne suffira pas » pour combler le déficit, a averti M. Scholz au Parlement au début du mois. Les industriels tentent de répondre eux-mêmes au défis des pénuries en proposant leurs propres formations aux étrangers. La ville nouvelle d'Eisenhüttenstadt, (littéralement « ville de l'usine sidérurgique ») a été construite dans les années 1950 du temps de l'Allemagne de l'Est communiste. ArcelorMittal y emploie 2.700 personnes et accueille chaque année une cinquantaine de nouveaux stagiaires comme Steven Maillot. « Pour mon parcours profession-

nel, je dois rester ici », explique-t-il à l'AFP dans l'usine, bien loin de la Réunion, avouant que son île d'origine lui manque. Une formation adéquate est importante pour éviter que « les jeunes ne nous filent entre les doigts », a déclaré le ministre du travail, Hubertus Heil, lors d'une récente visite à ArcelorMittal où il a rencontré des apprentis. Mais il est particulièrement difficile de trouver des candidats dans l'est de l'Allemagne, en raison de revenus plus faibles qu'à l'ouest et d'une réputation moins hospitalière. La pénurie pourrait aussi « entraver les missions de transition importantes » en Allemagne vers « l'électromobilité ou les énergies renouvelables », a averti Achim Dercks, directeur adjoint des chambres de commerce allemandes (DIHK), au début de l'année. ArcelorMittal prévoit par exemple de remplacer un haut-fourneau fonctionnant aux combustibles fossiles sur le site allemand par une nouvelle unité à l'hydrogène et à l'électricité d'ici à la fin 2026. Le passage à des processus de production plus écologiques entraînera la suppression de certains emplois, mais en créera de nouveaux qu'il faudra pourvoir. « Nous sommes confrontés à un changement technologique majeur », déclare M. Blaschek, « si nous voulons convertir nos installations dans les quatre prochaines années, nous devons commencer à modifier notre formation dès maintenant ».

AFP

Appel au don de sang durant le mois de Ramadhan

Le chef du Centre d'hémodiagnostic et de transfusion sanguine (CTS) du CHU Mustapha-Pacha, Pr. Issam Frigaa, a appelé les citoyens à faire don d'un peu de leur sang durant le mois sacré de Ramadhan pour sauver la vie de nombreux malades. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine du don de sang (30 mars), qui coïncide cette année avec le mois sacré de Ramadhan, le Pr. Frigaa a estimé que le don de sang, qui permet de sauver la vie de nombreux malades, s'apparente à une Sadaqa Jariya (œuvre d'utilité pérenne). Le Centre d'hémodiagnostic et de transfusion sanguine du CHU Mustapha-Pacha fonctionne normalement depuis la levée des restrictions dues à la pandémie de Covid-19. A l'occasion du mois sacré, l'établissement reçoit les donneurs de sang deux fois par jour: de 8h00 à 14h00 et le soir après les Tarawih (prières surérogatoires) et jusqu'à 1 heure du matin, a-t-il expliqué. Le centre a également tracé un programme spécial durant ce mois, en coordination avec des associations, pour recevoir les donneurs de sang dans la banlieue de la capitale après les Tarawih aux abords des mosquées, sous la supervision d'équipes médicales et paramédicales mobiles. Le Pr. Frigaa a conseillé aux

éventuels donneurs de sang de ne pas manger trop gras pour que le sang dont ils feront don soit utilisable. Le CTS du CHU Mustapha Pacha peut recevoir, a-t-il expliqué, un nombre important de donneurs de sang volontaires par nuit, pris en charge par les personnels médical et paramédical qui veillent, jusqu'à une heure tardive de la nuit, au bon déroulement de l'opération. Concernant l'approvisionnement en sang des différents services, Pr Frigaa a indiqué que certains services de chirurgie s'organisaient en fonction des cas urgents, tandis que d'autres, à l'instar des services de cancérologie, de thalassémie, de pédiatrie et de gynécologie-obstétrique, étaient régulièrement approvisionnés en cette substance vitale. Les services accueillant des cas d'extrême urgence sont approvisionnés, en

fonction de la demande, en poches de sang et de plasma, a-t-il précisé. 60% des poches de sang collectées au sein du CHU Mustapha Pacha sont envoyées vers d'autres établissements hospitaliers à Alger ou dans d'autres wilayas limitrophes, a-t-il ajouté. Le centre veille à répondre à toutes les demandes en sang et plaquettes des services de l'hôpital Mustapha, en fonctions des cas urgents, et à assurer la disponibilité de cette substance au niveau de la banque du sang, pour pallier tout besoin exprimé en intra ou en extra-muros. S'agissant des groupes sanguins rares, le responsable a révélé qu'il fallait, parfois, collecter 500 poches de sang pour obtenir le groupe sanguin requis, indiquant que le système informatisé du Centre compte plus de 750.000 dossiers électroniques du patient (DEP), 17 millions

d'analyses dans la base de données, ainsi que 130.000 donneurs volontaires joignables en cas de besoin. Le CTS adopte un système de contrôle interne et externe garantissant la qualité et la sécurité de cette substance vitale et détient une certification internationale attestant de sa conformité aux normes en vigueur dans ce domaine, a affirmé le Pr Frigaa. Le centre s'est doté de nouvelles techniques de dépistage de l'hépatite B chez les donneurs et les malades pour que le sang collecté soit sécurisé, selon le spécialiste. Conformément aux lois en vigueur, le don de sang est autorisé pour les 18-65 ans en bonne santé. Les hommes peuvent donner du sang cinq (5) fois par an et les femmes trois (3) fois par an, en respectant un intervalle de huit (8) semaines entre les dons, a précisé le Pr. Frigaa.

APS

APN: reprise des travaux aujourd'hui en séances plénières

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui ses travaux en séances plénières consacrées à la présentation et au débat de trois projets de loi, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement. La séance de lundi sera consacrée à la présenta-

tion et au débat du projet de loi relatif à la monnaie et au crédit alors que les séances de mardi et mercredi seront consacrées à la présentation et au débat du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, précise la même source.

L'APN poursuivra ses travaux mercredi à 21h en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à la prévention et au règlement des contentieux collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, conclut le communiqué.

R. N.

NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA SEMOULE ET DE LA FARINE

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a souligné à Alger la nécessité de développer le réseau de distribution de la semoule et de la farine après l'augmentation du quota des minoteries en blé tendre, indique un communiqué du ministère. La déclaration du ministre est intervenue lors d'une rencontre de travail qu'il a présidée au siège du ministère avec une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par Kamel Moula, président du Conseil, et regroupant des opérateurs économiques parmi les propriétaires de minoteries. La réunion qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de coordination avec les différentes filières professionnelles intervient immédiatement après la mise en oeuvre de la décision d'augmentation du quota des minoteries en blé tendre subventionné de 40 à 100% de la capacité de production de chaque minoterie à l'échelle nationale. La réunion qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère a porté sur "plusieurs questions et propositions susceptibles d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur commercial", selon le communiqué. Dans le but de poursuivre l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation, le ministre a souligné "la nécessité de développer le réseau de distribution pour assurer la semoule et la farine dans toutes les régions du pays, notamment après l'augmentation du quota des minoteries". M. Zitouni a affirmé, en outre, que l'augmentation du quota des minoteries à 100% contribuera "à inonder le marché national en ces produits de base de large consommation, ce qui permettra de mettre fin à la spéculation et à la perturbation de la distribution", conclut le document.

R. E.

NOUVEL ARRIVAGE DE 2.500 TÊTES DE VEAU POUR LE MOIS DE RAMADHAN

LE PRIX DE LA VIANDE EST FIXÉ À 1.200 DA/KG

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a annoncé, jeudi dernier, à l'issue de la séance plénière, l'arrivée d'un deuxième navire chargé de 2.500 têtes de veau destinées à l'abattage pour répondre à la demande en viande rouge lors de ce mois sacré. Le ministre a indiqué que des instructions ont été données pour que tous les morceaux de viande soient vendus au prix fixé de 1.200 DA/kg. Il a fait savoir qu'une plateforme numérique a été mise en place afin de suivre l'opération de commercialisation à travers 1.100 points de vente ouverts pendant ce mois de Ramadhan. Parlant des fruits et légumes, Henni a assuré de leur disponibilité, soulignant que son département «veille à assurer les produits agricoles de base à des prix raisonnables». «Rien ne justifie la hausse des prix de certains légumes, comme l'oignon», a-t-il lancé, avant de préciser que les stocks s'agissant de ce dernier dépassent les 8.000 tonnes. Il a enfin qualifié le prix de la pomme locale, qui est de 600 DA, d'«inadmissible».

Y. B.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALVIAR EN PARLE

Les Algériens consomment «55.000 tonnes de viande/an»

Il y a nécessité de mettre en place une réelle stratégie nationale pour le développement de la filière, handicapée par plusieurs facteurs à l'origine de la cherté de la viande, un produit vital...



Le directeur général d'Alviar, Lamine Derradji a déclaré, hier, que « l'Algérie souffre d'un manque criant d'une stratégie nationale lui permettant une claire visibilité dans la filière de la viande rouge pour satisfaire la demande nationale marquée par un déficit de 10 millions de têtes ». S'exprimant sur les ondes de la radio Chaîne III, Lamine Derradji a estimé que « les Algériens consomment 55.000 tonnes de viande/an l'équivalent d'une facture de 400 milliards de dinars dont une partie est absorbée par le circuit informel. » Dans le cadre du développement de l'activité agricole globale, l'invité de la radio a déclaré qu'« un prochain recensement va renseigner sur les réels potentiels de l'Algérie permettant de situer et d'éliminer les intermédiaires par la création des coopératives à partir desquelles on peut projeter une réelle production animale qui dépasse, présentement, le cap de 10.000 tonnes au Nord en plus des 4.000 tonnes de la viande du Sud, importée par troc. Pour pallier ce déficit, Derradji souligne « la nécessité de mettre en place une réelle stratégie nationale pour le développement de la filière, handicapée par plusieurs facteurs à l'origine de la cherté de la viande, un

produit vital». « Cette cherté n'est toutefois pas le pro-pre de l'Algérie, elle obéit à plusieurs paramètres ayant affecté le marché mondial dont le corona, la guerre en Ukraine, le problème de la sécheresse qui a touché essentiellement les pays producteurs, ainsi que la baisse accrue de la production en Europe », explique Lamine Derradji, soulignant que « la demande en cette période dans le monde musulman dépasse l'offre. » Pour satisfaire nos besoins nationaux en viande, il faut avoir une stratégie pour relancer la filière », insiste-t-il, déplorant le fait que le recensement du cheptel national n'ait pas été fait depuis 2020. Selon lui, cette politique qui table sur la reconstitution de notre cheptel, est mise en route à la faveur d'un cycle de réunions. L'idée aujourd'hui est de mettre en pratique les recommandations sur les aides incitatives pour sauver l'élevage, vivier de la production nationale, et relancer la steppe, en dégradation. Car, ajoute le Dg d'Alviar, « qui dit relancer la production animale, dit relancer la production végétale, en créant des centres d'élevage avec des zones de pâturage pour ainsi passer de l'élevage intensif à l'élevage extensif ». Concernant la feuille de route d'Alviar, le

premier responsable indique que l'opération Ramadhan 2023 a débuté le 19 mars. C'est pour cela qu'on n'a pas senti l'impact de cette viande, précisant que la commercialisation de cette viande a eu son impact sur les prix de la viande locale qui était de 2500 DA.

Y. B.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CAPC CHEZ LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Rahmoun Zergoun, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la participation du secteur privé aux projets des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de cadres a porté sur les moyens de renforcer les opportunités d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, tel le projet du programme national 15 000 mégawatts et la participation du secteur privé et des investisseurs aux projets de l'énergie solaire photovoltaïque en Algérie", ajoute le document. M.Arkab a indiqué, dans ce sens, que "le secteur aspire à développer les nouvelles énergies et les énergies renouvelables avec la participation de tous les acteurs économiques, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en vue d'encourager et de renforcer le développement de l'industrie locale". Le ministre a également invité les sociétés locales publiques et privées à participer efficacement aux projets des énergies renouvelables afin de renforcer le tissu industriel, et de créer des opportunités d'emploi dans ce domaine. M.Arkab a exprimé, en outre, "la disponibilité du secteur à accompagner et à prendre en charge les préoccupations des opérateurs industriels et à créer un environnement d'investissement attractif, en vue d'augmenter le quota des énergies propres dans le mixe énergétique national", conclut le communiqué.

R. E.

FORUM AFRICAIN SUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE : LA 9^E ÉDITION LES 16 ET 17 MAI PROCHAIN À ALGER

Le président-directeur général (PDG) du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation, les 16 et 17 mai prochain à l'hôtel Sheraton (Alger), de la 9^e édition du Forum africain sur l'investissement et le commerce, sous le thème « La porte africaine de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce ». Dans une déclaration à l'APS, en marge d'un dîner «Ifar» organisé par le CAAID en l'honneur des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, en présence d'investisseurs des secteurs public et privé, de représentants de banques, de sociétés d'assurances, ainsi que d'experts, d'enseignants et d'étudiants africains, M. Boutalbi a fait savoir que l'événement rassemblera plus de 650 acteurs économiques de différentes nationalités. Le Forum verra « la signature de 30

accords et l'organisation de plus de 400 rencontres bilatérales (B to B) entre des entreprises algériennes et étrangères dans le but de conclure des partenariats dans divers domaines et d'attirer les investissements étrangers en Algérie, notamment dans le cadre des facilités accordées par le nouveau Code de l'investissement » a-t-il précisé. Le rendez-vous économique permettra également d'associer la communauté algérienne à l'étranger à l'effort d'investissement, de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations, notamment vers les pays africains, pour être au diapason de la politique économique du pays qui « s'inscrit dans le processus de promotion de l'économie, de l'investissement et de l'exportation, en assurant tous les moyens nécessaires ».

APS

Djanet: diverses activités marquent les nuits du Ramadhan

Approchés par l'APS, de nombreux citoyens et familles, venus se délecter des activités du Ramadhan et profiter de balades nocturnes, se sont félicités de l'organisation de telles manifestations en ce mois sacré, de l'opportunité de l'échange et du partage d'agréables moments, qu'offrent ces veillées.

Le mois de Ramadhan constitue une période privilégiée pour la population de Djanet, qui s'emploie à conférer à ce mois sacré sa juste valeur, au plan culturel et spirituel, en proposant diverses activités en rapport. Les structures et établissements socioculturels, les espaces publics et de plein air renouent en ce mois avec les activités religieuses, culturelles et récréatives initiées par les organismes, établissements culturels et juvéniles et les associations locales au bonheur des familles et des enfants notamment, venus apprécier le programme concocté. Une trentaine d'activités culturelles et récréatives qui auront pour cadre plusieurs points et endroits de la wilaya de Djanet est prévue tout au long des soirées du mois sacré, relève, la cheffe de service des activités culturelles à la direction de la culture et des arts, Bahia Bouceddi. Peaufiné avec le concours des instances concernées, outre la direction de la culture, le programme prévoit également un concours de récitation du saint Coran, l'organisation d'expositions, en sus des compétitions culturelles et sportives, auxquels les jeunes de Djanet sont conviés à faire valoir leur talent et connaissances dans divers domaines. De même, l'avènement de ce mois sacré est mis à profit pour l'organisation d'autres activités et manifestations, entre spectacles, soirées de chants Inchad et Madih, et des conférences atour du mois sacré, en plus d'une exposition d'artisanat riche en produit et articles qui font la fierté de la région. Ce programme est proposé aux maisons de jeunes, la salle de cinéma "Tassili", l'esplanade



du centre d'artisanat, la place des fêtes en plein air, ainsi qu'au niveau d'autres agglomérations urbaines et la région enclavée de Tourest, à 180 km Nord-ouest de Djanet.

VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL DU TASSILI N'AJJER

Le mois de Ramadhan constitue pour la population locale, à l'instar des autres régions du pays, un rendez-vous incontournable pour, outre la consécration de la piété et de la ferveur, valoriser le patrimoine culturel séculaire du Tassili N'Ajjer. Très attachée à leur patrimoine matériel et immatériel ancestral, la population Djanetie marque cette période de diverses activités festives et ancestrales, jalousement préservées, ressuscitées, à

l'occasion, dans plusieurs régions aussi bien urbaines que rurales et enclavées. "De nombreux artistes et hommes de culture ne laissent pas passer cette occasion religieuse inaperçue pour s'impliquer davantage dans les activités culturelles en meublant les veillées du Ramadhan à l'instar de l'artiste populaire Aicha Mechar, qui puise du répertoire "Tindi", pour véhiculer ses poésies lyriques traitant l'histoire de la région et de la culture des Touaregs, sous une mélodie enchantant le public mélomane. Suivie avec beaucoup d'intérêt pour ses chants brillamment interprétés, l'artiste a mis en exergue la mission de l'artiste en tant que dépositaire du riche répertoire séculaire, avant d'appeler à préserver ce genre lyrique

séculaire de Tindi. Le commissariat des scouts musulmans algériens (SMA) de Djanet s'applique, pour sa part, à organiser en ce mois des compétitions culturels et littéraires, dont le concours baptisé "Question-réponse", où les animateurs sillonnent les divers quartiers et cités de Djanet proposant aux jeunes une liste de questions dans divers domaines et offrant aux lauréats récompenses et cadeaux. Approchés par l'APS, de nombreux citoyens et familles, venus se délecter des activités du Ramadhan et profiter de balades nocturnes se sont félicités de l'organisation de telles manifestations en ce mois sacré, de l'opportunité de l'échange et du partage d'agréables moments, qu'offrent ces veillées.

APS

MASCARA : CARAVANE DE SOLIDARITÉ AVEC LES FAMILLES NÉCESSITEUSES

Le comité du Croissant-Rouge algérien (C-RA) de la wilaya de Mascara a lancé, samedi dernier, une caravane de solidarité avec les familles nécessiteuses, dans le cadre du programme de solidarité lancé à l'occasion du mois de Ramadhan. Cette caravane destinée à 3.000 familles, sillonnera des zones rurales, des zones secondaires relevant des communes de Fraguig, Sedjrara, Mohammadia, Aouf et El Ghomri dans une première étape pour distribuer des kits alimentaires, dons de bienfaiteurs, a souligné le président du comité, Derder Benali. Dans une deuxième phase, cette initiative concernera, dans les prochains jours, les zones rurales ainsi que les centres urbains des communes de Ghrous, Zlamta, Beninane, Khalouia, Menaouer, El Guetna et Hacine, a-t-on indiqué. Les familles bénéficiaires de cette aide en nature ont été recensées par le comité de wilaya du CRA en coordination avec les cellules de proximité de solidarité et des services communaux, selon le même responsable. Le programme de solidarité du mois de Ramadhan élaboré par le comité précité comprend également la distribution de colis alimentaires et de médicaments à des familles nécessiteuses qui comprennent des personnes atteintes de maladies chroniques et des personnes aux besoins spécifiques, en plus de l'ouverture d'un restaurant de solidarité pour l'Iftar dans



la commune de Mohammadia. Un Iftar collectif est au menu de ce programme en plus d'activités culturelles et artistiques en faveur des résidents des hospices de personnes âgées dans les communes de Mascara et Sig, outre les opérations de don du sang, la circoncision des enfants de familles nécessiteuses et des orphelins et la distribution de vêtements de l'Aid aux enfants nécessiteux.

R. R.

Blida : fermeture provisoire d'un axe de la RN-29

L'axe de la Route nationale (RN) 29, traversant le centre de la cité "Amroussa", commune de Bouinane, à l'est de Blida, sera fermé provisoirement à la circulation à partir de dimanche, pour une durée d'un mois, en raison de travaux de réhabilitation, a-t-on appris, samedi, auprès de la daïra de Bouinane. La fermeture provisoire de cet axe de la RN 29, au centre de la cité Amroussa, fait suite à une décision du wali délégué de la circonscription administrative de Bouinane, datée de jeudi dernier (30 mars), a indiqué, à l'APS, le chef de la daïra de Bouinane, Cheikh Zerkat. Il a ajouté que la décision de fermer ce tronçon routier pour une durée d'un mois, vise à "permettre à l'entreprise chargée des travaux de réhabilitation de cet axe, de lancer le chantier à partir de dimanche". Sachant que le tronçon routier en question "enregistre

un état de dégradation avancé nécessitant une réhabilitation", a précisé le même responsable. Le trafic des véhicules sera dévié vers le carrefour de l'agence de l'Algérienne des eaux (ADE),

en passant par le Village socialiste 17 juin, la cité des 5.000 logements AADL "El Wouroud", la cité des 3.100 logements AADL, et la cité des 2.600 logements AADL, a fait savoir M. Zerkat. Les élé-

ments de la brigade de sécurité routière de la gendarmerie nationale de la daïra de Bouinane seront présents sur place pour orienter les citoyens et organiser la circulation, a-t-il conclu.

R. R.

SOLIDARITÉ À TIZI OUZOU : LE RÔLE ET LA PART DES BIENFAITEURS

Le mois du Ramadhan est celui où la solidarité est plus marquée que les autres mois de l'année. En effet, c'est durant ce mois que l'on accorde le plus d'intérêt aux nécessiteux de par le contexte particulier de ce mois sacré. Ainsi, chaque année et durant ce mois de Ramadhan, qui aborde sa seconde semaine, la solidarité est plus agissante chez nous. Elle est le fait d'associations

caritatives ou de particuliers. Des associations qui s'appuient bien évidemment sur de généreux bienfaiteurs pour pouvoir répondre aux besoins exprimés par cette frange de population dite fragile. C'est ainsi que les commerçants sont sollicités tous azimuts pour justement répondre à ces besoins en produits alimentaires de base. C'est dire que le rôle et la part des bienfaiteurs dans la réussite des missions de ces associations caritatives sont déterminants. Des associations pourtant dotées d'une enveloppe financière budgétisée sur les comptes de la wilaya ou du

ministère de la Solidarité, comme le Croissant-Rouge, ont besoin de cette manne bienfaitrice pour atteindre les objectifs de leurs mission et opérations d'aide à ces nécessiteux chaque année plus nombreux de par l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Outre leurs aides directes, les bienfaiteurs à Tizi-Ouzou s'investissent eux-mêmes dans cette solidarité par l'ouverture, voire la mise à disposition des nécessiteux, de leurs structures propres de restauration qui deviennent des restaurants de la Rahma qui servent quotidiennement des centaines de repas.

R. R.



Le «Sahih» d'al-Boukhârî

Mouhammad al-Boukhârî connu sous le nom d'imam Boukhari (810 - 870) est un érudit musulman sunnite d'origine perse et de famille appartenant à la région de Boukhara.

L'imam al-Boukhari compte parmi les grands noms de l'islam sunnite, notamment en raison de son ouvrage de compilation de hadiths, le Sahih al-Boukhari. Ce livre est, pour les sunnites, l'ouvrage de référence compilant les actions et les enseignements oraux du prophète de l'islam. A ce jour, le Sahih al-Boukhari est très souvent considéré comme le livre le plus authentique (sahih) de la religion islamique - et en particulier du sunnisme - après le Coran.



UNE
VILLE UNE
CIVILISATION



**Achir et sa région
seront confiées
aux Hammadides
et quand ceux-ci
déclareront leur
indépendance
des Zirides,
ils l'incorporeront,
après
l'arrangement de
1017, à leur
domaine...**

Achir

Achir est une ancienne ville d'Afrique du Nord, première capitale de la dynastie musulmane berbère des Zirides, sous suzeraineté Fatimide, située à une altitude de 1 280 m dans les monts du Titteri, dans l'actuelle commune de Kef Lakhdar (Wilaya de Médéa).

L'éponyme de la dynastie berbère Sanhadja, Ziri ibn Menad, qui héritait de la domination sur l'Ifrqiya, avait été le lieutenant fidèle et actif des Fatimides. Dans leurs luttes contre les soldats d'Abou Yazid et contre les Zénètes, qui dominaient à l'ouest de Tiaret, ses interventions avaient joué un rôle décisif. Aussi, le Calife Fatimide al-Qaim l'avait-il autorisé à affirmer sa jeune puissance par la construction, en 935-936, d'une capitale qui lui servit de place forte et de magasin sur les flancs du Djebel Lakhdar à Ain Boucif.

Achir prit rapidement de l'importance. Située dans une position géographique idéale pour une capitale, sur la frontière naturelle qui sépare les plaines du Tell occidental des montagnes kabyles de l'Est, il commandait la route qui grimpe de la côte, en suivant les crêtes, et surveillait les nomades de la plaine. Son essor reçut l'encouragement du calife Fatimide. Ziri y transporta les habitants d'autres villes, peut-être aussi les indésirables qui ne se trouvaient pas en sécurité ailleurs, puis l'entoura d'épaisses murailles. Au début du XIe siècle, Al Bakri rapporte que « l'on assure que, dans toute la région, il n'y a pas de place qui soit plus forte, plus difficile à prendre et plus propre à décourager l'ennemi », car dix hommes suffisaient à défendre.

Place inexpugnable, mais aussi lieu d'échanges actifs entre Tell et steppe, centre intellectuel où affluaient légistes et savants, Achir fit vraiment figure de capitale et Ziri de souve-

rain qui commandait aux contin-
gents les plus redoutables, sur-
veillait le Maghreb central du haut
de son belvédère et frappait mon-
naie à son nom.

Achir était le cœur de la puissance sanhadjienne. Aussi, quand le brusque succès du calife rendit les Zirides maîtres de l'Ifrqiya n'abandonnèrent-ils leur capitale qu'à regret. Ce fut petit à petit que les émirs emmenèrent leurs familles vers la nouvelle capitale, relâchèrent les liens qui les attachaient à Achir et firent de leur ancien domaine une marche confiée à leurs proches, jusqu'au jour où elle leur échappa. Quand, en 972, le calife fatimide Al-Mu'izz quitte le Maghreb pour l'Égypte, il confie l'administration de l'Ifrqiya à Bologhine, le fils de Ziri. Celui-ci quitte Achir pour s'installer à Kaïrouan, mais il va garder des liens étroits avec Achir où

sa famille va demeurer.

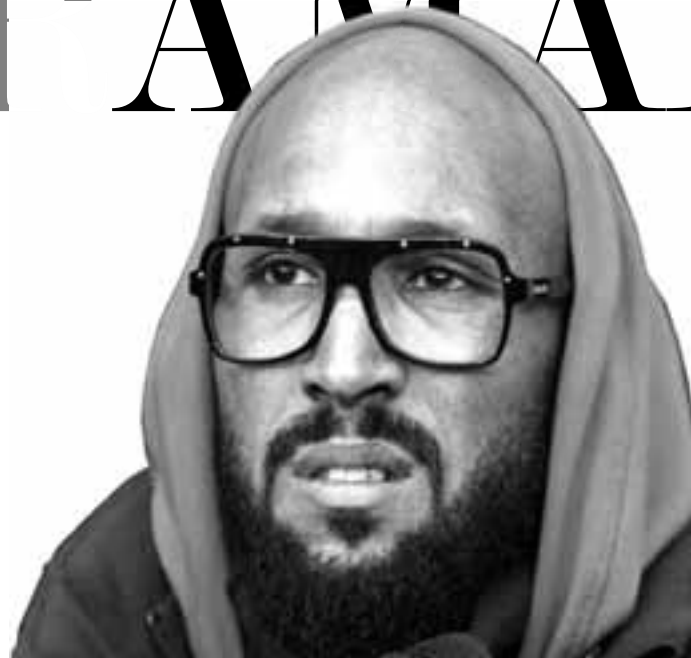
Plus tard, Achir et sa région seront confiées aux Hammadides et quand ceux-ci déclareront leur indépendance des Zirides, ils l'incorporeront, après l'arrangement de 1017, à leur domaine. Achir sera très convoitée et elle changera à plusieurs reprises de maître.

En 1048, Yusuf Ibn Hammad la prend et la pille ; en 1076, les Zénètes l'occupent. Reprise par les Hammadites, elle est dévastée, en 1101, par Tachfine ben Tinamer, le maître de Tlemcen.

Elle est reconstruite avant d'être occupée de nouveau, cette fois par Ghazi al-Sanhadji (1184). À partir de cette période, on n'entend plus parler d'Achir qui, de toute façon, a perdu depuis plusieurs années déjà son rôle de capitale.



RAMA



CÉLEBRITÉS CONVETIES À L'IS NICOLAS ANELKA

«J'avais seize ans lorsque je me suis converti à l'islam. Au-delà de l'aspect fraternel, ma conversion n'a pas changé ma vie. Je vivais déjà avec les mêmes principes : être juste, avoir des valeurs... J'avais l'habitude de jeûner pendant le Ramadan parce que j'admirais les musulmans autour de moi qui jeûnaient. Je me suis converti car j'ai eu la certitude que l'islam était pour moi. J'ai senti cette connexion avec Dieu. J'ai eu la conviction dans mon cœur que c'était ma religion". Converti à l'islam en 2005, à l'âge de 16 ans, l'ancien international français n'a jamais remis en question ses convictions, ni sa foi.

INVENTIONS QUE L'ON DOIT AUX ARABES L'arithmétique

Les «chiffres arabes», utilisés de nos jours ont été adaptés par les musulmans et hérités de la science indienne. Le mot vient du mot arabe «es-sifr», traduit littéralement le vide, signifiant le 0. Les mathématiciens du monde arabe ont apporté de nombreuses inventions dans l'histoire de la mathématique. Le mot «algorithme» découle par exemple du nom du grand mathématicien Al Khwarizmi, le père de l'algèbre et l'auteur du Kitab al Jabr. La désignation des inconnues par la lettre x, «chay» signifiant «chose» a été aussi inventé par les arabes. Les finalités de ces inventions ont rendu les calculs pratiques.





Le Coran, «Al Qur’ân»
Le mot le plus usité quotidiennement au monde

Le mot arabe qur’ân, dérive, pour la tradition musulmane, du verbe qara’a, qui signifie « lire, réciter ». Les lexicographes anciens ont vu plusieurs sens étymologiques à ce terme, soit, par exemple, le sens « rassembler/collecter », ou celui de « lire/réciter ». Le terme, qui est un nom d'action, est donc interprétable comme « Récitation ». Le terme va être utilisé pour désigner le Coran, le livre sacré de l'islam. .Selon des statistiques menées par des spécialistes, le mot « qur’ân » est bien le mot le plus utilisé au monde chaque jour. Qur’ân est aussi le terme le plus utilisé par le Coran pour se désigner.



DANESQUES

La plus importante création scientifique de l’esprit musulman

Usul al-Fiqh

Les Usul al-Fiqh sont les sources du droit musulman et la science des fondements de la loi islamique. Le Kitab al-Waraqat de l'imam al-Juwayni explique les usûl al-fiqh : « Al-Asl [pluriel : usûl], est la racine, qui sert de fondement à tout le reste ». « Le fiqh est la science de toutes les règles de la Shariah qui dérivent de l'ijtihad ». L'ijtihad peut être définie comme l'effort de déduction permettant de définir le statut légal d'un cas inédit, non mentionné dans les Textes, à partir d'un cas déjà connu. La notion d'effort est à la racine du mot ijtihad ; et le mot fiqh est de la même étymologie que le verbe comprendre. Les Ussul sont "la science du droit musulman est une science de l'étude du texte, de l'exégèse ». Les usûl al-fiqh ont été codifiées d'abord, par al-Shafî'î dans Ar-Risâla fî Uṣûl al-Fiqh (Épître sur les fondements de la jurisprudence), et traitent de jurisprudence dont les sources sont au nombre de quatre : le Coran, la sunna, l'analogie (qias) et Ijmâ, le consensus. Il s'agit véritablement d'une science exacte au sens scientifique du terme, tant tout est étudié, décortiqué et soumis aux preuves intellectuelles, scientifiques et juridiques.

LAM

L'Islam. s chan- s – être er pen- ulmans r j'avais te rela- eur que ors âgé s caché

ABES

optés par ot chiffre e et dési- ussi créés ntique. Le d mathé-



Une ville, une histoire

AMMAN, CETTE INCONNUE

À l'époque romaine, elle est appelée Philadelphia. Elle est d'ailleurs l'une des plus vieilles villes du monde à être toujours habitée. Avec plus de 4 millions d'habitants en 20162, elle est la plus grande ville de Jordanie, constituant le centre administratif et économique du pays. Amman se trouve dans une zone vallonnée au Nord-Ouest de la Jordanie. La ville était à l'origine bâtie sur sept collines (ce qui lui a valu le surnom de

Rome du Moyen-Orient), mais elle s'étend maintenant sur 19 collines (chacune connue sous le nom « jabal » ou montagne). Les principaux quartiers d'Amman tirent leur nom des collines sur les pentes desquelles ils s'adossent. La capitale abrite encore des camps de Palestiniens, créés en 1948 et 1967 en conséquence du Conflit israélo-arabe. Si ce bandeau n'est plus pertinent, retirez-le. Cliquez ici pour en savoir

plus sur les bandeaux. Cet article ne s'appuie pas, ou pas assez, sur des sources secondaires ou tertiaires (avril 2017). Amman a un climat semi-aride avec des hivers doux et pluvieux. Amman est classé Csa selon la classification de Köppen et sa température moyenne annuelle est de 17,5 °C5. Les précipitations moyennes annuelles sont de 271 mm et il ne pleut pas de juin à septembre6. Janvier est le mois où il pleut le plus avec 62 mm6.

UN GRAND SAVANT DU MAGHREB CENTRAL

Al Maqqari

Al Maqqari est un historien arabe algérien né à Tlemcen vers 1572,3,4 et mort au Caire en janvier 1632. Né à Tlemcen en Algérie, au sein d'une famille notable qui trace ses origines au village de Magra près de M'Sila, il y passe les premières années de sa vie et y étudie le Coran et les traditions sous la direction de son oncle, alors mufti de la ville. Il part ensuite suivre la cour du roi Ahmad al Mansour, à qui il dédie son Rawdat al-As (le Jardin de Myrte), qui traite des oulémas de Marrakech et Fez. À la mort d'al Mansour, en 1603, al Maqqari s'installe à Fez. Il y est nommé mufti et imam de la mosquée Quaraouiyine en 1618 par Zaidan el-Nasir, le successeur d'al Mansour. Mais, la même année, il abandonne Fez et

réalise son premier pèlerinage à La Mecque. Il s'installe au Caire l'année suivante. En 1620, il visite Jérusalem et Damas et, au cours des six années suivantes, il refait cinq pèlerinages à La Mecque. En 1628, il emménage à Damas, où il donne des conférences sur la collection de hadîth de Bukhari, les délices d'Al-Andalus et, sous la protection d'un riche mécène, il est stimulé pour écrire une histoire du royaume musulman. Il retourne cette même année au Caire où il continue son travail de rédaction. Il meurt en 1632, alors qu'il se préparait à s'installer définitivement à Damas. Al Maqqari est l'auteur de nombreux travaux, sur des thèmes religieux et littéraires, mais son œuvre principale, connue sous le nom de « Nafh al-tib » (titre complet: Nafh al-tib min ghusn al-Andalus al-ratib wa-dhikr waziriha Lisan al-Din ibn al-Khatib), est une histoire d'Al-Andalus (première partie) et une biographie d'Ibn al-Khatib (seconde partie).

L'OPPOSITION TOUJOURS
DEBOUT CONTRE TOUTE
TENTATIVE DE
DISQUALIFICATION
D'OUSMANE SONKO

LE SÉNÉGAL CONNAÎT DES PRÉSIDENTIELLE 2024 AGITÉES

La coalition Yewwi Askan wi (YAW-Libérer le peuple), principale force de l'opposition sénégalaise, a mis en garde mardi contre toute tentative de disqualification du candidat Ousmane Sonko à la présidentielle de février 2024.

Cette coalition qui est la principale force de l'opposition a organisé mardi un "Giga meeting" aux Parcelles Assainies (périphérie de Dakar) pour protester contre "l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques et les arrestations arbitraires".

"Que Macky Sall ne tente même pas de barrer la candidature de Ousmane Sonko pour la présidentielle de février 2024", a assuré Habib Sy, président de la Conférence des leaders de la coalition.

"Ousmane Sonko ne doit pas être la 3ème victime de Macky Sall", a indiqué l'ancien maire de Dakar Khalifa Sall qui avait été disqualifié de la présidentielle de 2019 après une décision de justice à son encontre.

"Macky Sall a disqualifié Khalifa Sall et Karim Wade à l'élection présidentielle de 2019. C'est ce qu'il essaie contre Ousmane Sonko pour la présidentielle de 2024. Ça ne passera pas cette fois", a juré, pour sa part, l'opposant Moussa Tine.

" Depuis quelques mois le pays est sous tension et ceux qui sont en face de nous manquent de sérénité. C'est ce qui explique les arrestations arbitraires de nos militants et sympathisants. J'appelle le président Macky Sall à la raison", a noté l'ancien maire de Dakar.

Dans la volonté de "sécuriser" la candidature de Sonko, Déthié Fall, un autre leader de la coalition, a appelé les militants à la grande mobilisation jeudi au tribunal de Dakar où se tient le procès du leader des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) pour une affaire de diffamation contre Mame Mbaye Niang, ministre du Tourisme et des loisirs.

"Le 16 (mars) à la première heure, tous au tribunal pour accompagner le président Ousmane Sonko", a ainsi lancé Fall.

Le ton guerrier comme à son habitude, le principal concerné, Ousmane Sonko, président des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), a appelé "à la grande mobilisation comme c'est le cas aujourd'hui pour le 15 et le 16 mars."

R.I./Agences

«LES PRISONNIERS SAHRAOUI SONT MALTRAITÉS DE MANIÈRE
SYSTÉMATIQUE»

Rabat cloué au pilori pour ses manquements

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, a exprimé ses craintes quant à l'état de santé des prisonniers sahraouis dans les geôles du colonisateur marocain, où ils sont "maltraités de manière systématique".

Mme Mangin est longuement revenue sur la situation des prisonniers sahraouis dans les geôles du colonisateur marocain.

Elle a fait part des entraves dressées par le régime du Makhzen pour l'empêcher de voir son mari, le prisonnier sahraoui Naama Asfari, qu'elle n'a pu approcher depuis 4 ans.

"Mon mari et ses compagnons du groupe de Gdeim Izik incarcérés depuis près de 12 ans -ils sont actuellement encore 19- et tous les autres prisonniers sahraouis sont maltraités de manière systématique dans les prisons marocaines, et ce depuis toujours", a-t-elle témoigné.

Elle a dit être particulièrement inquiète pour la santé de trois étudiants sahraouis emprisonnés depuis 7 ans et condamnés à de lourdes peines (15, 12 et 10 ans de prison ferme), en grève de la fin depuis le 20 février.

Dans ce registre, la militante a appelé la communauté internationale à faire pression sur le Maroc pour qu'il lève l'état de siège imposé aux territoires occupés du Sahara occidental depuis plusieurs années.

"Le Maroc doit être obligé de lever cet état de siège permanent qu'il a mis, depuis 2014, autour du Sahara occidental occupé", a affirmé Mme Mangin, au moment où le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, vient d'indiquer que le bureau qu'il dirige depuis 2022 n'a pas effectué de mission au Sahara occidental depuis huit ans, soulignant qu'il était très important d'être en mesure de le faire à nouveau.

Rappelant que plusieurs institutions comme le Comité onusien contre la torture et le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies ne cessent de condamner Rabat depuis plus de 10 ans, Claude Mangin s'est félicitée de l'adoption, en janvier dernier par le Parlement européen, d'une résolution condamnant le Maroc, pour la première fois en 25 ans, pour, entre autres, atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de la presse. Relevant que ce vote a ouvert "la boîte de Pandore", la militante, qui s'exprimait à l'occasion d'une visite dans les Camps de réfugiés sahraouis, a néanmoins regretté que cette résolution n'ait pas évoqué la question du Sahara occidental, que les "sbires marocains voulaient empêcher de faire émerger".

Sur le plan médiatique, Mme Mangin a indiqué que cette résolution a également "ouvert des chemins", notant qu'il y a eu plusieurs articles dans des journaux



comme l'Humanité et Marianne pour dénoncer le black-out sur la question sahraouie.

D'autre part, Mme Mangin a estimé que l'année 2023 sera "décisive" pour la cause sahraouie, puisque la Cour européenne de Justice (CJUE) doit statuer définitivement sur les accords de libre échange signés entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Exprimant son optimisme quant à une issue favorable de ce nouveau procès, elle a fait savoir que les décisions de la CJUE seront cette fois-ci "définitivement approuvées" et "exécutoires".

"La Cour européenne de justice doit rendre ses décisions en fin d'année 2023. Cette fois on va pouvoir attaquer le Maroc sur ce pillage systématique des ressources naturelles, considéré comme étant un crime de guerre selon les conventions de Genève", a-t-elle soutenu. Elle met l'accent sur le fait que "le Maroc ne pourra plus financer sa politique de colonisation systématique".

Pegasus, un "moment de rupture" pour les journalistes français

Sur un autre registre, Mme Mangin a indiqué que les révélations sur l'utilisation par le Maroc du logiciel espion de fabrication sioniste Pegasus, en juillet 2021, avait constitué un "moment de

rupture" pour les journalistes français, devenus plus enclin à s'intéresser à la question sahraouie dont le traitement médiatique en France était jusque-là soumis à un black-out total.

Selon la militante, elle-même espionnée, le dépôt de plaintes par le Maroc contre les médias ayant révélé l'utilisation par le régime du Makhzen de Pegasus a été à l'origine de la quête de vérité de ces journalistes.

"Ils ont été très très fâchés d'avoir été surveillés et qu'il y ait eu des plaintes contre ces médias. Donc ils sont allés voir - après une absence de 30 ans- ce qui se passe et pourquoi le Maroc est aussi virulent contre eux", a-t-elle déclaré.

Elle fait savoir, à ce titre, qu'elle avait organisé, trois mois après, soit en octobre de la même année, une mission européenne composée de journalistes - de sept rédactions françaises- qui se sont déplacés dans les Camps de réfugiés sahraouis pour "voir la façon dont les Sahraouis vivent et construisent leur Etat ainsi que la façon démocratique qu'ils ont de gérer leur société".

L'épouse de Naama Asfari a, en outre, indiqué qu'après avoir été débouté de la première plainte déposée en France contre les médias et journalistes français, le régime du Makhzen se démenait pour nier le fait qu'il soit l'auteur de ces opérations d'espionnage.

Soulignant que le Maroc savait que ces plaintes étaient "irrecevables", elle a assuré qu'il s'agissait en réalité d'une manière "d'occuper le terrain" et d'"apparaître toujours comme une victime". Par ailleurs, Mme Mangin a qualifié de "courageux" les Marocains en exil, victimes du logiciel espion Pegasus, qui se sont joints aux poursuites judiciaires intentées aux Etats-Unis par Meta contre la société sioniste NSO.

"Cela veut dire que ces Marocains n'ont plus peur et qu'ils ont désormais la force et le courage de dénoncer le Maroc depuis leur exil (ce qui) est assez nouveau car ils ont peur des représailles que peuvent subir leurs familles restées au pays", a-t-elle opiné.

I.M./avec Aps

ELLES CIBLERONT LES WILAYAS D'AOUSSERD, LAÂYOUNE,
DAKHLA ET BOUJDOUR

Des délégations étrangères en visite aux camps de réfugiés sahraouis

Des délégations étrangères ont entamé hier, des visites dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir notamment des derniers développements de la cause sahraouie et de la situation des réfugiés, a rapporté samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les délégations venues d'Espagne et d'Italie tiendront des rencontres avec des responsables

sahraouis dont les ministres de la Santé publique, et des Affaires sociales et de la Promotion de la femme, et avec le président du Croissant-Rouge sahraoui et le SG de l'Union de la jeunesse de Seguia El Hamra et Rio de Oro (UJSARIO), précise SPS. Les délégations effectueront également des visites dans nombre de structures régionales dans les wilayas

d'Aousserd, Laâyoune, Dakhla et Boujdour et au niveau d'institutions locales, ajoute la même source. Cette visite vient réaffirmer le soutien à la cause sahraouie qui connaît d'importants développements sur tous les plans d'autant que le peuple sahraoui s'apprête à fêter le 50e anniversaire de la création du Front Polisario.

R.I./Aps

LIGUE 1 MOBILIS

L'USM Khenchela domine le Paradou AC (3-0)

Le Doyen est désormais 4^e, avec 31 points, alors que l'ASO reste scotché à la 12^e place avec 26 unités au compteur. Dans les autres duels de la journée, la hiérarchie a été plus ou moins respectée, avec la victoire des clubs hôtes, puisque le NC Magra l'a emporté (2-1) contre l'US Biskra...

L'USM Khenchela a dominé le Paradou AC (3-0), en match disputé samedi, pour le compte de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, entamée vendredi dernier et devant se poursuivre le mercredi 5 avril. Une bonne opération pour l'USMK, même sur le plan comptable, puisqu'elle gagne deux places au classement général et se retrouve 5^e avec 30 points, alors que le Paradou reste 14^e, avec 17 unités. Lors des matchs disputés vendredi, le CS Constantine a conforté sa deuxième place au classement général, en battant l'Entente de Sétif (2-0), dans le duel au sommet de cette journée. Un précieux succès, qui porte le capital du CSC à 36 points, soit à quatre longueurs du leader, le CR Belouizdad (40 pts), qui



cependant compte quatre matchs en moins par rapport aux Sanafirs. De son côté, et malgré la défaite, l'Aigle noir sétifien reste solidement accroché à sa troisième place, avec 32 points, mais voit désormais le Mouloudia d'Alger le talonner de très près, surtout depuis que ce dernier a ramené un bon résultat nul de son déplacement chez l'ASO Chlef (0-0). Le Doyen est désormais 4^e, avec 31

points, alors que l'ASO reste scotché à la 12^e place avec 26 unités au compteur. Dans les autres duels de la journée, la hiérarchie a été plus ou moins respectée, avec la victoire des clubs hôtes, puisque le NC Magra l'a emporté (2-1) contre l'US Biskra, alors que le MC El Bayadh a dominé le RC Arbaâ (3-1). Les péripéties de cette 21^e journée se poursuivront mercredi 5 avril, avec le déroulement des

matchs CR Belouizdad – JS Saoura et JS Kabylie – HB Chelghoum Laid à 22h00, respectivement au stade du 5-Juillet (Alger) et au 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. Pour ce qui est du choc USM Alger – MC Oran, il a dû être reporté à une date ultérieure, en raison de la participation des Rouge et Noir à la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

APS

COUPE DE LA CAF

Soustara à un point du bonheur !

Après le nul arraché sur le terrain des Congolais de St Eloi Lupopo (1-1) lors de la précédente journée, l'USMA a fait un grand pas vers la qualification aux quarts de finale de la Coupe de la CAF. Cependant, les gars de Soustara sont appelés à confirmer lorsqu'ils accueilleront les Libyens d'Al Akhdar sur le ground du 5-Juillet en match comptant pour le 6^e et ultime round de la phase de poules, afin de valider de manière officielle leur présence parmi le top 8 de l'épreuve continentale. Bien qu'un nul serait amplement suffisant pour leur bonheur, il n'en demeure pas moins que les Usmistes auront à cœur d'arracher les trois points du succès pour espérer coiffer au poteau les Sud-Africains de Marumo Gallants et leur chiper la place de leader du groupe A. «C'est vrai qu'un nul ferait lar-

gement notre affaire, mais pas question de jouer petits bras. Au contraire, nous aborderons cette rencontre avec l'envie de gagner tout en espérant un faux pas de Marumo Gallants qui reçoit à la même heure St Eloi Lupopo. On sait très bien que terminer à la première place de notre groupe nous offrirait un avantage conséquent. Celui de disputer la seconde manche des quarts de finale à domicile», dira l'attaquant vedette des Rouge et Noir, Abderrahmane Meziane, avant de poursuivre :«On doit profiter du fait de jouer à la maison et devant nos supporters pour valider notre qualification aux quarts de finale et, pourquoi pas, arracher cette première place du groupe qui nous tient vraiment à cœur». Toutefois, Meziane refuse de verser dans un optimisme béat. «Il

faut faire très attention à cette équipe d'Al Akhdar qui est condamnée à l'emporter. En tout cas, les Libyens n'ont rien à perdre. Ils vont jeter toutes leurs forces dans la bataille pour espérer nous surprendre. Ce à quoi nous devons être vigilants et prendre notre adversaire très au sérieux pour éviter une mauvaise surprise. Nous sommes conscients de la responsabilité qui nous attend, aussi on fera tout pour gagner. On veut terminer la phase de poules en beauté et assurer la première place du groupe A.» Avant cette journée, l'USMA occupe la seconde place de son groupe avec 8 unités, avec une longueur de retard sur le leader, Marumo Gallants (9 pts), alors que le duo Al Akhdar – St Eloi Lupopo ferme la marche avec 5 points.

R.S.

APS

NOUVEAU STADE DE TIZI-OUZOU

Un match-test en mai prochain

Un match-test sera organisé le mois de mai prochain au nouveau stade de football de Tizi-Ouzou (50.000 places), dont les travaux sont en cours d'achèvement, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Le communiqué a souligné que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné dans la nuit de vendredi, à l'issue d'une visite d'inspection à ce stade de football en réalisation à Boukhalfa (à l'entrée Sud-ouest de la ville de Tizi-Ouzou), des instructions en vue de l'intensification des efforts et l'accélération de la cadence des travaux, pour que l'installation soit fin prête, notamment

pour l' "organisation prochaine d'un match test en mai prochain". Le taux d'avancement global de ce chantier est de 90%, selon la même source, qui a relevé l'achèvement des travaux des vestiaires, au moment où le taux de réalisation de la salle de conférence est de 98%. Durant cette même visite, M. Belaribi a inspecté le troisième étage du stade abritant des équipements techniques, dont la climatisation, la chaudière, et autres équipements sensibles, où il a fait le constat d'un « manque considérable en main-d'œuvre qualifiée, en période de nuit ». Il a, aussi, insisté sur la « nécessité d'intensification des travaux et d'accélération de leur cadence », est-il souligné dans le communiqué. Le

ministre de l'Habitat a également inspecté le terrain du stade, les panneaux publicitaires et la façade extérieure de l'installation, « ornée de projecteurs qui lui ont conféré une esthétique singulière », a ajouté la même source. A l'issue de sa visite, M. Belaribi a tenu une réunion avec le Directeur des équipements publics de la wilaya, le bureau d'études et l'entreprise réalisatrice. Il a donné des instructions pour « une révision des délais fixés pour les travaux restants, et l'adoption du système de travail en 8×3, parallèlement à l'accélération de l'acquisition de tous les équipements restants, ainsi que des autorisations requises pour l'exploitation des différents équipements sensibles à l'intérieur du stade

», comme indiqué dans le communiqué du ministère. A noter que ce stade de football d'une capacité de 50.000 places figure parmi d'autres structures constituant le nouveau complexe sportif de Tizi-Ouzou, englobant pas moins de 12 bâtiments et annexes, dont une salle d'athlétisme d'une capacité de 6.500 places, et un terrain d'entraînement avec gazon naturel. Pas moins de 900 ouvriers activent actuellement au niveau de ce chantier, marqué par une intensification des efforts en vue de l'achèvement des travaux de ce projet structuré dans les délais impartis, selon le communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

R.S.

LIGUE DES CHAMPIONS

LE CR BELOUIZDAD ET L'ES TUNIS SE NEUTRALISENT (0-0)

Le CR Belouizdad et l'ES Tunis se sont neutralisés 0 à 0, en match comptant pour la sixième et dernière journée du groupe D de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé samedi au stade Rades (Tunisie). Dans l'autre match du groupe D, disputé vendredi soir, le Zamalek (Egypte) a battu Al-Merreikh (Soudan) sur le score de 4 à 3. A l'issue de cette 6^e et dernière journée de la phase de poules, l'ES Tunis (11 pts) et le CR Belouizdad (10 pts) sont qualifiés en quarts de finale, alors que le Zamalek (7 pts) et Al-Merreikh (5 pts) sont éliminés de la compétition. Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football aura lieu le mercredi 5 avril 2023 au Caire à partir de 19h30 (heure algérienne).

LE POINT FINAL DU GR. D À L'ISSUE DES MATCHS DE LA 6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

Vendredi:
Zamalek - Al-Merreikh 4-3
Samedi:
ES Tunis - CR Belouizdad 0-0
Classement Pts J
1. ES Tunis 11 6 (Qualifiée)
2. CR Belouizdad 10 6 (Qualifié)
3. Zamalek 7 6
4. Al-Merreikh 5 6
Déjà jouées:
Zamalek - CR Belouizdad 0-1
ES Tunis-Al-Merreikh 1-0
Al-Merreikh-Zamalek 0-0
CR Belouizdad - ES Tunis 0-1
Al-Merreikh -CR Belouizdad 1-0
ES Tunis - Zamalek 2 -0
CR Belouizdad - Al-Merreikh 1-0
Zamalek - ES Tunis 3-1
Al-Merreikh (Soudan) - ES Tunis (Tunisie) 1-1
CR Belouizdad (Algérie) - Zamalek (Egypte) 2-0
NB: les deux premiers sont qualifiés pour les quarts de finale.

APS

ELLE SE POURSUIVRA JUSQU'AU 15 AVRIL

Ouverture de la foire du livre du Ramadhan avec la participation de 23 maisons d'édition

La foire du livre du Ramadhan a ouvert ses portes samedi à Alger avec la participation de 23 maisons d'édition nationales.

Cette foire qui se poursuivra jusqu'au 15 avril est organisée par le ministère de la Culture et des Arts à Riyad El-Feth, où plus de 4 000 titres seront exposés, indique le ministère. A cette occasion, 30 pavillons ont été aménagés pour accueillir les participants en plus de pavillons réservés aux établissements culturels relevant du ministère de la Culture et des Arts, dont l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), la Bibliothèque nationale (BN) et le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) en sus de bibliothèques mobiles relevant de certaines directions de la Culture en vue de présenter leurs éditions et activités.



Des ouvrages sur l'histoire, le patrimoine, la littérature et les sciences humaines ainsi que des livres pour enfants sont exposés, a-t-on constaté. Au niveau du pavillon du minis-

tère de la Culture et des Arts, neuf (09) titre de livres en braille édités récemment par le ministère par le biais de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) sont exposés. Au même pavillon, on retrouve les œuvres complètes de l'historien Mahfoud Kaddache et

d'autres ouvrages sur le patrimoine algérien, le bâtiment, les personnalités historiques et d'autres thèmes. Plusieurs titres du CNRPAH et de l'ANEP sont également présents à cette foire. Par ailleurs, le Centre national de la cinématographie et de

l'audiovisuel (CNCA) participe à cet évènement avec un programme de projection de 13 films. Les horaires d'ouverture de cette foire sont prévus de 11h00 à 15h00 la journée et de 21h 00 à 1h 00 le soir

F.Djam.

ABOU RAS ENNACIRI Une large contribution à l'enrichissement du patrimoine historique algérien

Les participants à une journée d'étude sur "Abou Ras Ennaciri... cheikh des historiens algériens", organisée dimanche à Mascara, ont mis en exergue la contribution de cet érudit (1751-1823) à l'enrichissement du patrimoine historique algérien. Le professeur Chouaib Megnounine, de l'Université de Tlemcen, a indiqué que Cheikh Abou Ras Ennaciri El-Mâaskri ne se contentait pas d'écrire dans les domaines de la jurisprudence, de l'interprétation des hadiths et de la théologie, mais avait plutôt des réalisations importantes dans le domaine historique, dont des ouvrages traitant de l'histoire des sociétés maghrébines et de l'Orient, dont "Gharib al-Akhbar âama kana fi Wahran wa fi El-Andalous", qui a contribué à l'enrichissement du patrimoine historique algérien. Le même conférencier a souligné que la plupart des ouvrages de cet érudit intéressent beaucoup les chercheurs en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie, ainsi que les doctorants, notamment ceux qui préparent des thèses de fin d'études traitant de l'histoire de l'époque ottomane en Algérie. Pour sa part, le professeur Boudaoud Obeid de l'Université de Tiaret a soutenu que le

savant Abou Ras Ennaciri était capable d'éclairer de manière précise et scientifique l'histoire des Etats et des sociétés de l'Orient arabe et du Maghreb, puisqu'il a écrit plus de 20 livres sur l'histoire à ce propos, outre sa contribution à l'enrichissement du fonds documentaire du patrimoine historique algérien. Le Pr Fouzia Ledgham de l'Université de Tiaret a également souligné qu'Abou Ras Ennaciri était un modèle vivant pour les différents aspects de la vie scientifique en Algérie pendant la période ottomane. "Un érudit prolifique en termes d'écriture et d'enseignement, qui se distinguait dans le domaine de la mémorisation dans différentes sciences", a-t-elle soutenu. Cette journée d'étude a été organisée à l'initiative du Club intellectuel et culturel "El-Bayane" de Mascara en coordination avec la maison de Culture "Abou Ras Ennaciri" à l'occasion de la commémoration du 200e anniversaire du décès de cet érudit, en présence d'enseignants et de chercheurs de plusieurs universités du pays et d'adhérents dans des ateliers de cette structure culturelle, en plus de représentants d'associations à caractère culturel.

I.M./Aps

DES BANCS DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS À LA FORGE ET LA SCULPTURE SUR MÉTAL :

Défi relevé par trois étudiantes de l'ESBA

Elles sont jeunes, créatives et pétries de talents, trois étudiantes de différentes spécialités de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger (ESBA), ont fait le choix d'intégrer le créneau de la sculpture sur métal, une discipline découlant du vieux métier de forgeron, réputé rude, physique et typiquement masculin. Ikram Boussaa, Djenat Mahfouf, et Maïssa Haoues ont récemment, fait le choix d'effectuer des stages dans les ateliers algérois du sculpteur Abdelghani Chebouche, de mettre des gants de sécurité et d'aller au contact de l'univers de la forge, de la braise, des patines, du marteau et de l'enclume. Etudiante en Volumes et matières, Ikram Boussaa, connue sous son nom d'artiste "Jo", qui a accompagné le sculpteur dans sa dernière exposition, confie avoir été motivée par sa passion pour la sculpture et sa curiosité pour choisir un stage en sculpture sur métaux, un choix, qu'elle estime "enrichissant et gratifiant" pour son "développement personnel et professionnel". "Travailler avec des matériaux différents m'a aidé à repousser mes limites artistiques, à explorer de nouveaux horizons créatifs, à acquérir de nouvelles compétences pratiques et techniques et à développer ma vision artistique", explique l'ar-

tiste. Cette discipline artistique complexe et exigeante, représentée pour elle "un défi stimulant" et un perfectionnement de ses compétences en matière de dessin, de conception et de modélisation en trois dimensions, et lui offre une compréhension plus profonde des matériaux. Des artistes comme Lorelei Sims et Lucy Sandys-Clarke et Cassie Châtel, une des rares femmes forgerons de France, confortent la jeune étudiante dans son choix de relever le "défi physique et social", d'intégrer un domaine traditionnellement masculin, de "briser les stéréotypes de genre" et montrer que les femmes peuvent être tout aussi créatives et compétentes que les hommes. Etudiante en Design, Djenat Mahfouf a elle aussi sollicité les services du sculpteur Abdelghani Chebouche pour réaliser un mobilier, ce dernier a préféré initier l'étudiante à la sculpture pour réaliser elle-même son projet d'étude. En plus de vouloir relever un défi atypique "d'apprivoiser le feu et le métal", et de "casser les stéréotypes", Djenat Mahfouf a trouvé dans cet atelier le moyen d'"allier une conception contemporaine à un procédé de fabrication ancestral" en plus d'avoir développé un grand intérêt pour la sculpture après avoir réalisé quelques œuvres

pour saisir les techniques de cette discipline. De cette aventure "enrichissante", l'étudiante dit avoir réussi à impliquer des métiers anciens comme le travail du cuir et la forge dans un processus de conception et de fabrication de mobilier design contemporain. L'opportunité offerte par Abdelghani Chebouche, représentée aux yeux de Maïssa Haoues, étudiante en design espace, une occasion d'apprendre de nouvelles pratiques artistiques et casser les codes sociaux pour "montrer que les femmes sont capables de réaliser des choses incroyables dans un domaine considéré exclusivement masculin, malgré les difficultés physiques". Plus connue sous son nom d'artiste "Düst", l'étudiante, qui touche à la photographie, au graphisme, au dessin ou encore au StreetArt, a découvert "les textures intéressantes et le rendu du travail du fer", et estime que la manipulation du métal et le travail de forge l'a poussé à "développer de nouvelles créations et de plus riches capacités artistiques". Depuis trente ans, Abdelghani Chebouche, un des rares sculpteurs sur métal en Algérie à adopter un processus de création inspiré de la forge, a repris, l'atelier de ferronnerie de son père à El Mouradia à Alger.

R.C./Avec APS

L'EXPRESSDZ



Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**



Sur page Facebook: **L'EXPRESSDZ**

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassiba Benbouali – Chief
Numéro d'identification fiscale (NIF) :40802000020098

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2023

Acquisition d'équipements Informatiques 3000 Places Pédagogiques au pôle ELIhassania de l'Université de Chief

Les candidats intéressés, remplissant les conditions définies ci-dessous, peuvent soumissionner pour l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales.

LES CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE :
Peut participer à cet appel d'Offres, toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce et disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation algérienne, pour l'exécution du contrat et ayant:

1- Capacités professionnelles :
Tous les soumissionnaires fabricants, importateurs, grossiste et distributeurs disposant d'un Registre de commerce.

2- Capacités financières :
• Ayant un moyen de chiffre d'affaire des années (2019, 2020, 2021) égal ou supérieur à 5 000 000 DA.
Justification : Copies des bilans financiers des trois dernières années (2019, 2020, 2021) portant accusé de réception par les services des impôts compétents et :
- visées par un comptable agréé pour les personnes physiques,
- visées par un commissaire au compte pour les personnes morales.
NB : le soumissionnaire dont l'entreprise a moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création (la moyenne des bilans présenter.)

- Les références bancaires délivrées par la banque du soumissionnaire accompagnée de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après l'publication de l'avis d'appel d'offres

3- Capacités techniques :
• Ayant réalisé au moins un projet de même nature de l'objet du présent cahier des charges **(Justification :** Attestations de bonne exécution délivrée par les services contractants).

PRESENTATION DES OFFRES
Les offres seront déposées chez l'acquéreur à l'adresse ci -après :
VICE RECTORAT CHARGÉE DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION BUREAU N° 87, 3^e ETAGE, RECTORAT UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI OULED FARES-CHIEF.

N.B : le cahier des charges portant sur le présent appel d'offres doit être retiré auprès de l'adresse ci-dessus contre paiement de la somme deux mille dinars algériens (2000 DA non remboursable).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention " dossier de candidature " , " offre technique " ou " offre financière ". Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention " à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° l'objet de l'appel d'offres.

A. Dossier de candidature contient :
1- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
2 - La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
3 - la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (S.U.R.L., S.A.R.L., S.N.C ou S.P.A)
4 -Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidat, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
a)Capacités professionnelles :
- certificat de fabricant en cours de validité, ou registre de commerce pour les importateur et distributeur en gros et en détail.
b) Capacités financières :
• Ayant un moyen de chiffre d'affaire des années (2019, 2020, 2021) égal ou supérieur à 5 000 000 DA.
Justification : Copies des bilans financiers des trois dernières années (2019, 2020, 2021) portant accusé de réception par les services des impôts compétents et :
- visées par un comptable agréé pour les personnes physiques,
- visées par un commissaire au compte pour les personnes morales.
NB : le soumissionnaire dont l'entreprise a moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création (la moyenne des bilans présenter.)

- Les références bancaires délivrées par la banque du soumissionnaire accompagnée de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après l'publication de l'avis d'appel d'offres.

c) capacités techniques :
Références professionnelles : attestation de bonne exécution de même nature de l'objet du présent cahier des charges délivrée par les services contractants publics.
d- Exemple de protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint ou solidaire, celui-ci devra indiquer les missions de chaque membre du groupement et préciser le chef de file.
L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2023
" Dossier de candidature " .
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. l'offre technique contient :
• La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
• Un mémoire technique justifiant joint en annexe, renseigné, daté, signé, et cacheté
• Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté " .
• Fiches techniques détaillées des équipements proposés avec photos.
• Engagement pour le délai de livraison, signée et cachetée.
• Engagement sur la durée de garantie qui ne peut être moins 24 mois , signée et cachetée
• Engagement sur la durée de service après-vente, signée et cachetée

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/ 2023
" Offre technique " .
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

C. l'offre financière
• La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
• Le bordereau des prix unitaires (B.P.U.), datée, signée et cachetée
• Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E.), datée, signée et cachetée

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/ 2023
" Offre financière " .
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa sollicitation, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du porteur du marché.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/ 2023
Objet :
A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et de l'évaluation des offres

Cette enveloppe doit être transmise à l'adresse suivante :
VICE RECTORAT CHARGÉE DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION BUREAU N° 87, 3^e ETAGE, RECTORAT – UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI OULED FARES – CHIEF –

• La durée de préparation des offres est fixée à QUINZE (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).
• La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.
• Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
• le service contractant peut, quand les circonstances le justifient proroger le durée de Préparation des offres, dans ce cas il informe les soumissionnaires par tout moyen.
• La date d'ouverture des plis aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H00.
• Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (30) jours à compter de la date des dépôts des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture du dossier candidature, offre technique et offre financière des plis au niveau de Rectorat de l'Université.

L'EXPRESS DU 03/04/2023 **ANEP : N° 2316008149**

Accord entre l'Arabie Saoudite et l'Iran : un coup de maître

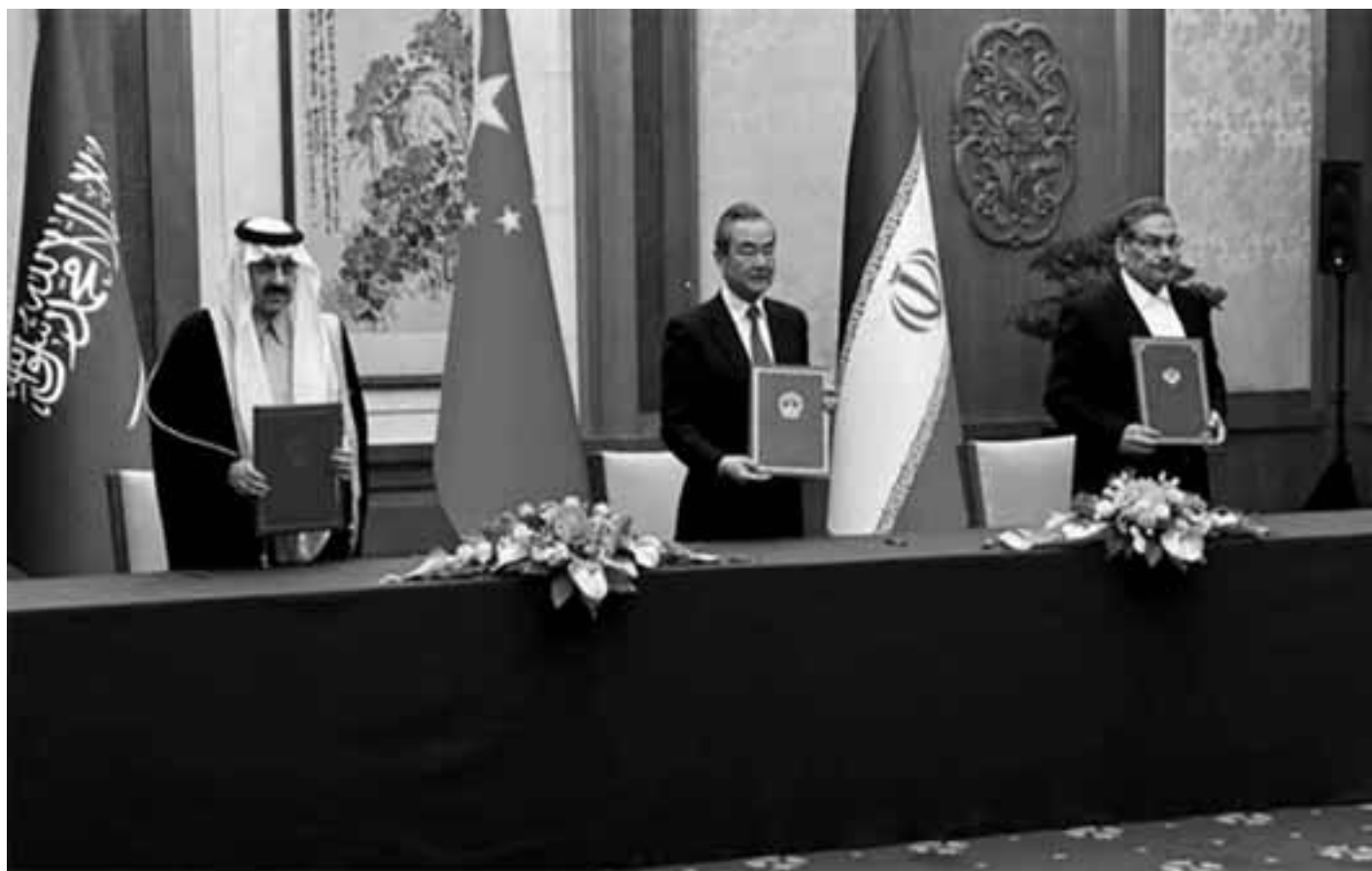
Dix jours après l'accord signé à Pékin qui met fin à sept ans de gel des relations diplomatiques entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, il est encore difficile d'en mesurer toutes les conséquences. Il est néanmoins d'ores et déjà certain que c'est un événement majeur qui aura des implications bien au-delà du Moyen-Orient.

En quelques mois, la «méthode» chinoise aura réussi là où celle des Américains et des Européens a échoué pendant dix ans avec l'accord sur le nucléaire iranien. Cela augure peut-être d'une nouvelle ère de la résolution des conflits avec comme mots clés : non-ingérence, respect de la souveraineté et des cultures, prises en compte des intérêts économiques, versus, «nos valeurs», carotte et bâton des sanctions.

UN ACCORD EN BÉTON

Alors que sans nul doute, cet accord signe la marginalisation de Washington dans tout le Moyen-Orient, les experts américains ont accueilli la nouvelle de manière étonnamment magnanime. «Ce n'est pas un revers pour les Etats-Unis» ; «Le fait que Téhéran et Riyad aient en quelque sorte décidé d'enterrer la hache de guerre est bon pour tout le monde». Ils illustrent ainsi la maxime : «Puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs.» Dans le New-York Times, Yun Sun, une experte de la Chine au Stimson center, un think tank situé à Washington DC, en minimise néanmoins la portée : «Les divergences entre l'Arabie saoudite et l'Iran sont profondes et sectaires, et il faudra plus qu'une reprise des relations diplomatiques pour rétablir les liens. Le rôle de la Chine dans la conclusion de l'accord n'est peut-être pas aussi déterminant qu'il n'y paraît, étant donné que l'Iran et l'Arabie Saoudite étaient déjà motivés par la conclusion d'un accord.» Pourtant, cet accord apparaît extrêmement solide et le rôle central de la Chine y est difficilement contestable. Le roi Salmane vient d'inviter le président iranien à Ryad pour sceller leur alliance. Le communiqué officialisant la reprise des relations a été rendu public à Pékin, le 10 mars, le jour où Xi Jinping a été solennellement investi, après le vote du parlement, pour un troisième mandat. Cette date n'a bien évidemment pas été choisie au hasard. C'est un symbole fort qui montre l'implication personnelle du chef de l'Etat chinois qui ne peut pas avoir pris le risque de perdre la face en parrainant un pacte boiteux. Par ailleurs, même si des discussions entre les deux parties avaient déjà eu lieu en 2021 et 2022 à Oman et en Irak, la Chine a largement participé à leurs concrétisations. Avec notamment les trois sommets organisés lors de la visite de Xi Jinping à Ryad en décembre 2022 : «Chine/pays du Golfe» «Chine/pays arabes» «Chine/Arabie saoudite» et la visite du Président iranien à Pékin en février dernier. Enfin, outre les clauses premières portant sur la diplomatie, les coopérations économiques et les efforts promouvant la paix dans la région, ce sont les clauses confidentielles de cet accord négociées par les services de renseignements respectifs des deux pays réunis à Pékin qui présentent le plus grand intérêt. Le journal The Cradde citant une source proche des négociateurs en cite quelques-unes :

- L'Arabie saoudite et la République islamique d'Iran s'engagent à ne se livrer à aucune activité susceptible de déstabiliser l'un ou l'autre Etat, au niveau sécuritaire, militaire ou médiatique.
- L'Arabie saoudite s'engage à ne pas financer les médias qui cherchent à déstabiliser l'Iran, comme Iran International.
- L'Arabie saoudite s'engage à ne pas



financer des organisations désignées comme terroristes par l'Iran, telles que l'Organisation des Moudjahidine du peuple (MEK), des groupes kurdes basés en Irak ou des militants opérant depuis le Pakistan.

- L'Iran s'engage à veiller à ce que ses organisations alliées ne violent pas le territoire saoudien depuis l'intérieur du territoire irakien. Au cours des négociations, il y a eu des discussions sur le ciblage des installations d'Aramco en Arabie saoudite en septembre 2019 et sur la garantie de l'Iran qu'une organisation alliée ne mènerait pas une frappe similaire depuis les terres irakiennes.

- L'Arabie saoudite et l'Iran s'efforceront de déployer tous les efforts possibles pour résoudre les conflits dans la région, en particulier le conflit au Yémen, afin de parvenir à une solution politique garantissant une paix durable dans ce pays.

IL EST CLAIR QUE TOUT A ÉTÉ MINUTIEUSEMENT PRÉVU, CADRÉ, ENCADRÉ.

Enfin, et c'est sans doute le point le plus important, comme le souligne un contact de l'IVERIS proche du dossier : «Ryad redoutait que Téhéran se dote de l'arme nucléaire, l'Iran a donc obtenu des garanties sécuritaires de la Chine et probablement de la Russie. De toute façon, à partir du moment où l'Iran et l'Arabie Saoudite se rassemblent et qu'il y a une telle implication chinoise et de tels engagements politique et économique, personne ne peut toucher à l'Iran.» Faut-il en conclure que le dossier nucléaire iranien est clos ? Obtenu de cette manière, sans faire appel à la diplomatie du mégaphone et sans sanction ce serait sans aucun doute un des plus grands revers pour la diplomatie occidentale de ces vingt dernières années et un succès majeur pour la méthode chinoise.

YÉMEN, SYRIE, LIBAN, LES DOSSIERS SUR LE HAUT DE LA PILE

Evidemment, personne ne détient de baguette magique et les changements prendront du temps, néanmoins, sur

trois dossiers, où les deux parties étaient en conflit par proxys interposés, les effets de cet accord devraient se faire sentir à court et/ou moyen terme.

Au Yémen, les bases d'un plan de paix sont déjà esquissées, mais elles ont été contrecarrées par les Etats-Unis et les Emiratis, cependant, la trêve décrétée en avril 2022 tient toujours. Le 16 mars dernier, l'envoyé spécial des Nations unies a d'ailleurs évoqué un changement radical et loué les efforts de l'Arabie Saoudite et d'Oman. En Syrie, après de nombreuses tractations secrètes, Ryad a ouvert la voie d'une normalisation avec Damas en livrant de l'aide humanitaire après le séisme. Bachar al-Assad a besoin de l'argent saoudien pour reconstruire un pays laminé par 12 ans de guerre et Mohamed Ben Salman ne pourra s'imposer comme le leader régional garant de la sécurité et de la stabilité en faisant l'impasse sur la Syrie. Quant au marigot des politiciens libanais qui ne seront plus tiraillés entre ces deux forces antagonistes, la balle est désormais dans leur camp.

AU-DELÀ DU MOYEN-ORIENT

Avec cet accord, l'Iran redevient la puissance régionale, clé des échanges entre la péninsule arabique et l'Asie centrale qu'elle a été ; l'Arabie Saoudite retrouve sa place de puissance dominante de la région.

Comme toujours, lorsqu'un pion majeur bouge sur un échiquier, il oblige les autres à se repositionner et les dominos se rangent les uns après les autres. Tous ceux qui avaient un temps rêvé de devenir une puissance régionale doivent revoir leurs ambitions à la baisse. C'est le cas de la Turquie fortement fragilisée par le tremblement de terre, par sa situation économique, par l'élection présidentielle qui doit se tenir en mai 2023 et par sa position ambiguë au sein de l'Otan avec la guerre en Ukraine. Son plus proche allié, le Qatar sera aussi impacté par cette perte d'influence. Recep Tayyip Erdogan qui sent venir le vent du boulet a déjà dû faire quelques concessions, en ouvrant les barrages sur l'Euphrate et en redon-

nant de l'eau à la Syrie et à l'Irak. Il a également amorcé une réconciliation avec l'Egypte avec qui il est en froid depuis dix ans. Quant aux Emirats arabes unis, ils ne pourront pas s'opposer à Ryad comme ils l'ont fait dernièrement au Yémen. Si Mohamed Ben Zayed avait pris l'ascendant sur le jeune Mohamed Ben Salman, cette époque est désormais révolue, selon un fin connaisseur des royautés du Golfe : «MBZ ne fait pas le poids, Cette percée de MBS dépasse son influence.»

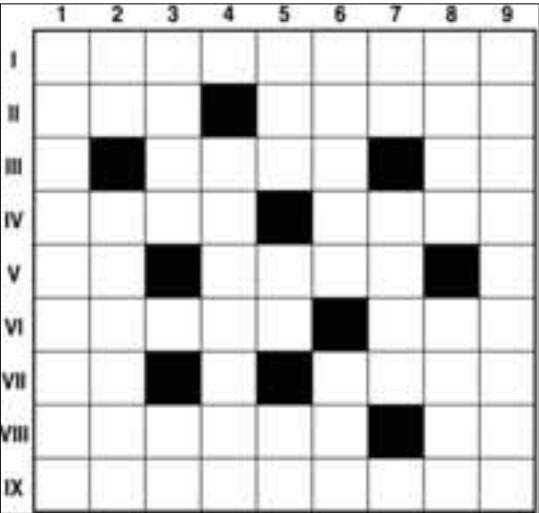
Tous les pays précités sont des acteurs du chaos libyen et jouent des partitions différentes. Puisque l'heure est à la réconciliation et la mode à la non-ingérence sont-ils prêts à s'entendre pour permettre aux Libyens de choisir leur destin ? Sont-ils prêts à retirer leurs mercenaires et à concocter un véritable plan de paix, qui par capillarité pourrait apaiser quelque peu la situation sahélienne ?

Difficile de répondre à cette question à l'heure actuelle. Cependant, si nul ne peut prédire jusqu'où s'étendront les bouleversements en cours au Moyen-Orient après l'accord saoudo-iranien, il y a fort à parier qu'ils auront à terme des conséquences dans tout le monde arabo-musulman. L'Algérie qui doit intégrer les BRICS avant la fin 2023 aura la possibilité de jouer des cartes en faveur du règlement des conflits en Libye comme au Sahel.

Les grands perdants de cette histoire sont Israël et les Etats-Unis et ceux qui n'ont pas su anticiper les nouvelles dynamiques : le Maroc et l'Europe. Quant à la France, elle a perdu son influence au Moyen-Orient et se voit de plus en plus contestée sur le Continent africain. La diplomatie française naguère flamboyante est devenue atone ou pire... Pendant qu'à l'ombre de la Cité interdite, iraniens et saoudiens jouaient un coup de maître sur l'échiquier mondial, Emmanuel Macron s'amusait en République Démocratique du Congo, laissant ainsi à la postérité les photos d'un président français festoyant dans les bas-fonds de la capitale d'un pays en guerre...

Par Leslie Varenne/Iveris

Mots Croisés

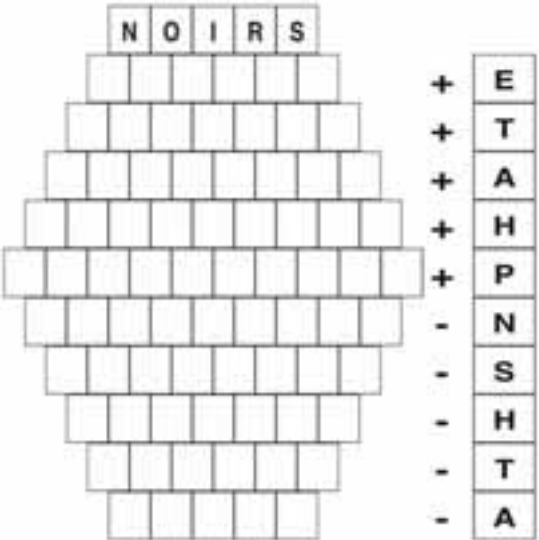


HORIZONTALEMENT
I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT
1. Ne sont pas forcé-

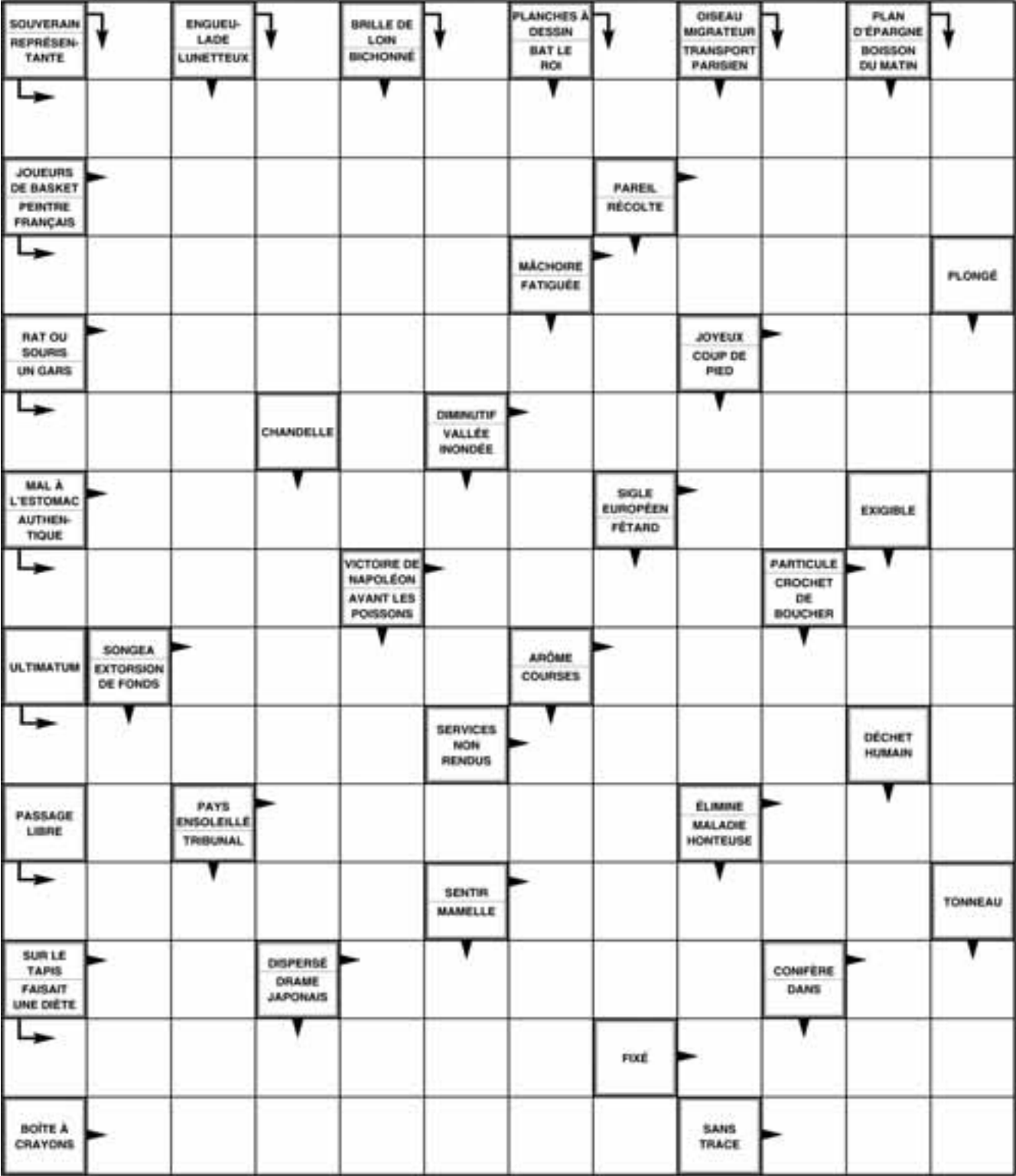
ment dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

KAZANANAS



A chaque étape, trouvez le mot suivant en ajoutant ou en retranchant, comme indiqué, la lettre située à droite du tableau. S'il y a plusieurs solutions possibles, on privilégie d'abord les noms communs au singulier, ensuite les pluriels, et en dernier lieu les formes conjuguées.

Les mots fléchés



SOLUTIONS MOTS CROISÉS PRÉCÉDENTS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		C	A	D	E	A	U		P	E	S	E	T	A		F	A	L	O	E	S			
	I	T	E	L	E	S	I	E	G	E	S		J	O	U	E	T	S		R	O	U	B	L	E	S		R	O	U	B	L	E	S	
	II	A	V	A	L	A	N	C	H	E			B	O	U	L	E	S				I	R	O	N	I	E		E	U	T				
	III	R	A	I	L		O	R	A	G	E										M	I	L	A	N		S	T	E	N	T	O	R	E	
	IV	E	S	C	A	R	P	I	N		I		R	E	U	N	I	S			D		N				S	T	E	N	T	O	R	E	
	V	N	I				F	I	N	A	U	D									L	A	C	E	R	E	E		D	E					
	VI	T	O	R	D		N	S			N	E		G	R	A	T	I	N			H	O	L	L	A	R	E	C	R	U	E		A	S
	VII	A	N	N	A	L	E			T	I	R		T	O	U	R	T	E					Z	E	L	E	E	S			S	U	D	
	VIII	I				M	A	S	S	I	F			F	E	S	T	I	N			Y	U	A	N		T	U	T	E		S	I		
	IX	S	K	I	E	S			E	L	I	S		R	E	G	I	M	E			A	I	S	E	S			B	R	A	N	L	A	
X	E	L	F	E			A	L	T	A	I										R	U	S	T	R	E			H	A	I	R			

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 11 :
Le mot-mystère est : Fukushima

MOTS MÊLÉS N° 12

- ABSOLUE

AGRUME

ALAMBIC

AMBRE

BENJOIN

BERGAMOTE

CARDAMOME

CEDRE

CIVETTE

COLOGNE

CORNUE

DIFFUSE

DISTILLER

DOMINANTE
- ECORCE

ENCENS

FLORAL

FLUIDE

FOUGERE

FRAGRANCE

FRAIS

GOMME

HERBE

HUILE

JASMIN

LAVANDE

MIMOSA

MUSQUE
- NEROLI

ODEUR

OLFACTIF

ORIENTAL

PARFUM

PATCHOULI

PETALES

RESINE

ROMARIN

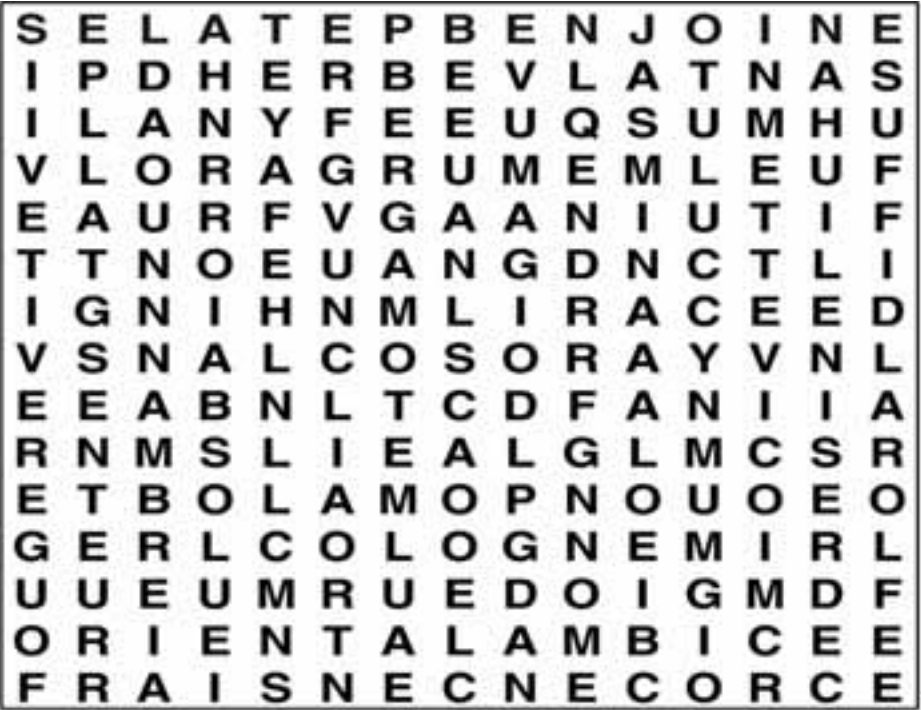
SANTAL

SENTEUR

VANILLE

VERVEINE

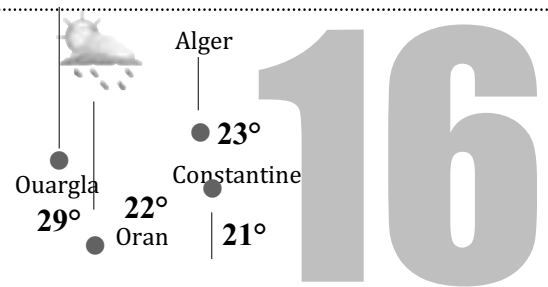
VETIVER



Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, la police judiciaire de la circonscription administrative de Bab El Oued a réussi à mettre hors d'état de nuire une bande criminelle versée dans la détention d'armes blanches prohibées de type 6, ainsi que la détention et le trafic de produits stupéfiants. C'est ce qu'indique un communiqué de la DGSN. Le document précise que

cette affaire qui a été menée de bout en bout sous la constante supervision du procureur de la République territorialement compétent, a permis l'arrestation de pas moins de huit suspects, âgés entre 24 et 44 ans, de même que la saisie de 7 005 capsules psychotropes, 11 armes blanches prohibées de type 6, 10 téléphones portables, 3 véhicules touristiques qui servaient au

transport de ces poisons, ainsi que 56.0000 DA produits de ce commerce illicite de drogue. En outre, les services de la police judiciaire de Raïs Hamidou, dans la 6^e circonscription administrative, ont réussi à appréhender un suspect, repris de justice, en possession de 19 520 capsules psychotropes, un fusil harpon, ainsi que 12,3 grammes de résine de cannabis...



<i>FADJR</i>	<i>DOHR</i>	<i>ASR</i>	<i>MAGHREB</i>	<i>ISHA</i>
05:06	12:53	16:24	19:06	20:30

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 3 AVRIL 2023 // N°528 // PRIX 20 DA

Des « contacts avancés » avec des investisseurs étrangers sont en cours

les 1.605 projets enregistrés sont répartis sur 862 projets industriels, 233 projets de BTP, 223 projets de transport, 95 projets de services, 95 projets d'agriculture et de pêche-aquaculture, 52 projets touristiques et 45 projets du secteur de la santé. Le nombre des projets inscrits au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers est de 43 projets, parmi lesquels figurent 11 projets d'investissements directs étrangers (IDE), 21 projets en partenariat avec des Algériens et 11 grands projets d'investisseurs nationaux. Par ailleurs, le premier responsable de l'AAPI a indiqué que 393 projets en

cours de réalisation ont bénéficié de la prolongation de délais pour les avantages accordés afin d'accélérer leur entrée en production. Cette prolongation qui est de six mois à un an, a-t-il dit, entre dans le cadre de l'investissement du portefeuille des investissements hérités de l'ex-ANDI afin de permettre à ces projets d'entrer en exploitation. Ces décisions ont été prises sur la base d'une approche basée sur les arguments justifiant le retard dans l'achèvement de ces projets dans les délais ainsi qu'une visite sur le terrain pour confirmer l'existence réelle du projet et son état d'avancement déclaré par l'investisseur. De plus,

« le promoteur de chaque projet doit s'engager à achever son projet et entrer en exploitation dans la limite de cette année de prolongation de délai octroyée et honorer ses engagements, particulièrement ceux relatifs à la création des emplois souscrits par le promoteur », a souligné M. Rekkache. Placée sous la tutelle du Premier ministre, l'AAPI a remplacé l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) en application de la nouvelle loi sur l'investissement mise en vigueur depuis juillet 2022. L'agence est chargée d'entreprendre toute action avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger, pour promouvoir l'investissement en Algérie, la mise en place et la gestion de la plate-forme numérique de l'investisseur, l'évaluation du climat de l'investissement et la proposition de mesures à même d'offrir toutes les informations nécessaires, notamment sur les opportunités d'investissement en Algérie, sur l'offre foncière et les incitations et avantages liés à l'investissement. Il est créé auprès de l'agence un guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, ainsi que des guichets uniques décentralisés.

Y.S.

Deux personnes sont mortes hier matin, dans un accident de la circulation routière survenu sur l'autoroute Est-Ouest, à Mansourah, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Selon la Protection civile, l'accident s'est produit lorsqu'un véhicule touristique a été percuté frontalement par un poids lourd. Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et 1 478 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs régions du pays durant les neuf premiers jours de Ramadhan, selon un bilan publié samedi par la Protection civile. Le bilan précise que onze personnes sont décédées et 382 autres ont été blessées durant les dernières 48 heures. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Batna avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées suite à une collision entre deux camions et un véhicule léger, survenue sur la route nationale 87, dans la commune de Chemora.

R.N.

L'Algérie procédera à une réduction « volontaire » de son quota de production de pétrole de 48.000 barils/jour, à partir de mai prochain et jusqu'à la fin de l'année en cours, en coordination avec certains pays membres de l'OPEP et non-Opep, a indiqué le ministère de l'Energie et des Mines dimanche dans un communiqué. « L'Algérie procédera à une réduction volontaire de 48.000 barils par jour, de mai à fin 2023, en coordination avec certains pays membres de l'OPEP et non membres de l'OPEP dans la déclaration de coopération », a fait savoir la même source. « Cette réduction volontaire est une mesure préventive qui s'ajoute à la réduction de la production convenue lors de la 33^e réunion ministérielle OPEP et non-OPEP du 5 octobre 2022 », souligne le communiqué.

R.E.

Après la levée des obstacles, une unité de fusion et de transformation des produits ferreux est entrée en production effective dans la commune de Témacine, wilaya de Tougourt. Cette unité s'étend sur une surface globale de 24 ha. Elle dispose d'une capacité de production de 200.000 tonnes/an de différents produits : barres d'armature, fil d'acier et rond à béton...

Y.B.

Plus de 150 000 retraits en dix jours

Les habitants de Béjaïa ont effectué durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan plus de 150 000 retraits aux bureaux de poste, avec un pic de 17 400 retraits et 17 362 retraits au niveau des GAB , rien que pour la journée du 20 mars 2023, à la veille du Ramadhan, nous dit le directeur d'Algérie Poste, M. LOUDNI Tarik. " 15 800 retraits en moyenne sont effectués chaque jour, au niveau des bureaux de poste durant ce mois de Ramadhan, avec des pics qui ont atteint les 17 300 retraits

par jour ", a précisé notre source. Pour cela, tous les moyens sont mis à la disposition des clients pour assurer le bon fonctionnement des bureaux et, surtout, la disponibilité également des fonds, notamment au niveau des "GAB" où 17 362 retraits sont effectués à la veille du Ramadhan, et un dispositif efficace pour la stabilité du réseau et d'assurer des retraits dans les GAB, nous confie le directeur. M. LOUDNI nous a indiqué que des ouvertures nocturnes seront assurées lors des dix derniers jours

du Ramadhan dans 15 bureaux de poste et ce, pour faire face au nombre très important de retraits, surtout à l'occasion de la fête de l'Aïd El fitr, et le renforcement du réseau par un bureau de poste mobile, et pour le bon fonctionnement des bureaux de poste, des visites inopinées sont effectués à travers toutela wilaya, de Tazmalt jusqu'à Kherrata, avec un dispositif qui a permis de faciliter aux clients l'accès aux différents services d'Algérie Poste.

I.Mehdaoui